

Mémoire professionnel - Océane BUCHARD

Licence professionnelle CEEDDR

“Coordination de Projet en Éducation à l’Environnement et au
Développement Durable”

2020-2021



Source : Freepik

Comment une collectivité territoriale articule-t-elle l’aspect
technique et l’éducation à l’environnement et au
développement durable pour une meilleure gestion des
biodéchets ?

*Exemple du SMICTOM Sud-Est 35 avec l’appel à projet Territoire Économe en
Ressource et ses projets d’accompagnement*

Mémoire professionnel - Océane BUCHARD

Licence professionnelle CEEDDR

“Coordination de Projet en Éducation à l’Environnement et au Développement Durable”

2020-2021



Source : Freepik

Comment une collectivité territoriale articule-t-elle l’aspect technique et l’éducation à l’environnement et au développement durable pour une meilleure gestion des biodéchets ?

Exemple du SMICTOM Sud-Est 35 avec l’appel à projet Territoire Économe en Ressource et ses projets d’accompagnement

> Jury <

Orane Bischoff - Tutrice pédagogique
Céline Hoffecard - Tutrice professionnelle
Olivier KANIA - Jury professionnel

Soutenance le 27 août 2021

Remerciements

Tout d'abord, je souhaite remercier toute l'équipe du SMICTOM pour leur accueil chaleureux, ces temps d'échanges et de rencontres agréables, ces discussions intéressantes et ces rires.

Je tiens à remercier tout particulièrement, ma tutrice professionnelle, Céline Hoffecard, pour son écoute et sa bienveillance, pour m'avoir guidé pendant cet apprentissage, pour avoir été attentive et s'être préoccupée de moi malgré sa charge de travail. Merci pour son accompagnement tout au long de cette année, merci

Un grand merci Flavien Auvray pour avoir été mon collègue, un grand soutien,

Je tiens également à remercier toute l'équipe du Supagro Florac sans qui je n'aurai pas pu vivre cette merveilleuse aventure qu'est la licence CEEDDR. Un grand merci à tous les formateurs qui nous ont transmis bien plus que des simples connaissances théoriques, merci de m'avoir fait grandir tant sur le plan professionnel que personnel, merci de m'avoir appris ce qu'était la vraie bienveillance, merci de m'avoir transformée. Merci pour cette expérience riche d'humanité.

Merci à Cathy Azema pour son énergie, son écoute, sa disponibilité et sa bienveillance légendaire.

Merci à David Kumurdjian pour coordonner la licence, pour son dynamisme et son énergie donnée pour la licence,

Et surtout un très grand merci à Orane Bischoff pour son accompagnement en tant que tutrice pédagogique qui m'a suivie tout au long de cette année d'alternance, qui a été plus que bienveillante, qui a pris soin de moi quand je ne savais plus le faire et qui a toujours été d'une grande écoute. Merci à elle d'être si chaleureuse, sans jugement, de m'avoir donné tant de son temps et de son énergie, d'avoir été présente à chaque fois que j'avais besoin d'elle même pendant ses vacances. Merci à elle pour son accompagnement pendant la rédaction du mémoire, merci pour son aide précieuse et sa transmission de sa richesse de savoirs, de connaissances et d'expériences. Bref, merci à elle d'être qui elle est.

Je souhaite également remercier la promotion 2020-2021 d'avoir partagé nos expériences, de nous être apportées les unes aux autres, merci pour ces moments très riches en émotions, pour ce réseau que nous avons créé pour nos vies professionnelles.

Résumé

Ce présent mémoire retrace mon expérience au sein du SMICTOM Sud-Est 35. Commenant par une description du contexte de la structure et de son territoire, amenant vers le contexte théorique et la démarche qui en découle, pour ensuite y trouver la description des actions que j'ai mis en œuvre et pour finir sur une analyse.

Depuis janvier 2021, le SMICTOM est lauréat de l'appel à projet Territoire Économe en Ressources de l'ADEME pour 3 ans. Dans ce cadre, il mène des projets sur l'ensemble du territoire ayant pour objectif de favoriser l'économie circulaire sur des secteurs identifiés. Parmi tous ces projets, j'en ai coordonné un principal et 2 secondaires sur le sujet des biodéchets.

Mon projet principal était l'accompagnement des établissements à mettre en place une meilleure gestion des biodéchets de leur restaurant collectif, ces établissements sont des EHPAD, des restaurants scolaires d'école primaire et maternelle, des cuisines centrales ou encore des collèges.

C'est dans ce cadre que je tenterai de répondre à la problématique suivante :

Comment une collectivité territoriale articule-t-elle l'aspect technique et l'éducation à l'environnement et au développement durable pour une meilleure gestion des biodéchets ?

Abstract

This internship report describes my experience within the SMICTOM Sud-Est 35. Starting with a description of the context of the structure and its territory, leading to the theoretical context and the approach that follows, to then find the description of the actions that I implemented and to finish with an analysis.

Since January 2021, the SMICTOM has been a winner of the ADEME's "Territoire Économe en Ressources" project for three years. Within this framework, it is carrying out projects throughout the territory with the aim of promoting the circular economy in identified sectors (annex). Among all these projects, I coordinated one main project and 2 secondary ones on the subject of bio-waste.

My main project was the support of institutions to implement a better management of bio-waste in their collective restaurant. These institutions are nursing home, primary and nursery school restaurants, central kitchens or colleges.

It is in this context that I will try to answer the following question :

How does a territorial community articulate the technical aspect and education on the environment and sustainable development for a better management of bio-waste?

Sommaire

Remerciements	2
Résumé	3
Sommaire	4
Introduction	7
Partie 1 : Le SMICTOM et son territoire	8
I. Le SMICTOM Sud-Est 35	8
A. Ses missions	8
B. Son organisation	9
C. Travail d'équipe général au siège du SMICTOM	10
D. Sa gouvernance	12
E. Le budget	13
II. Le territoire	13
A. Trois territoires égal un territoire	13
Partie 2 : Le projet	14
I. Le contexte du projet	14
A. Appel à projet TER	14
B. La commande	16
C. Les biodéchets : quel constat, quels enjeux, quels problèmes ?	17
D. Mes missions	19
II. Problématique et théorie	20
A. La méthodologie du projet	22
B. Les actions	25
C. Les résultats attendus	30
Partie 3 : Résultats et analyse	31
I. Les résultats	31
II. Analyse des résultats et préconisation	34
A. Analyse de ma méthodologie	34

B. Analyse des actions que j'ai mis en place	36
Partie 4 : Travail d'équipe	37
I. Le service TER	37
A. Travail d'équipe avec Céline Hoffecard	37
B. Travail d'équipe avec Flavien Auvray	37
C. Travail d'équipe à 3	38
II. Moi au sein de l'équipe	39
Partie 5 : Analyse globale	40
Conclusion	41
Bibliographie	42
Table des annexes	44

Introduction

Depuis l'adolescence, je m'intéresse à la nature et à l'environnement et à sa protection. Naturellement, je me suis orientée vers le baccalauréat professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) où j'ai découvert l'animation nature. J'ai continué la découverte de ce vaste domaine qu'est l'éducation à l'environnement en BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance qui a confirmé mon orientation, l'animation me plaisait. Puis j'ai fait un service civique dans une mairie où j'ai géré un projet sur 4 écoles pour le développement durable, en fait, j'ai pratiqué la coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable sans le savoir. J'ai même usé de la pédagogie de projet sans connaître le concept, je l'ai découvert à l'entrée de la licence CEEDDR.

Et donc, j'ai postulé à la licence Coordination de Projet en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (CEEDDR) où j'ai eu la chance d'être retenue. Cette licence s'est présentée à moi comme une suite logique tout comme l'alternance au SMICTOM de Vitré. En effet, après 8 mois au service éducation de la mairie de Vitré et étant native d'ici, je me sens proche de ce territoire. J'ai alors naturellement postulé au SMICTOM.

Le projet proposé m'intéressait beaucoup car j'ai, pendant mon service civique, travaillé dans le cadre des pauses méridiennes des restaurants scolaires alors j'avais une bonne vision de leur fonctionnement. Et j'ai beaucoup travaillé sur le tri des déchets et le gaspillage alimentaire avec les équipes et les élèves.

Le projet d'accompagnement des restaurants collectifs m'a permis d'intégrer le fonctionnement systémique auquel nous sommes confrontés lorsque l'on gère un projet d'une ampleur un peu plus grande. En fait, avec cette expérience, je suis passé à un niveau d'action haut et plus loin du terrain et de plus grande envergure.

Et l'étude et la première réunion pour un projet d'accompagnement d'une commune à mettre en place des solutions pour valoriser 100% des biodéchets produits sur la commune et l'enquête auprès des commerçants de métiers de bouche sont deux projets que j'ai mené également.

C'est dans ce cadre que je tenterai de répondre à la problématique suivante :

Comment une collectivité territoriale articule-t-elle l'aspect technique et l'éducation à l'environnement et au développement durable pour une meilleure gestion des biodéchets ?

Partie 1 : Le SMICTOM et son territoire



I. Le SMICTOM Sud-Est 35

Le SMICTOM Sud-Est 35 est, comme son nom l'indique, un Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et du Tri des Ordures Ménagères sur le territoire du sud-est de l'Ille-et-Vilaine.

1. Ses missions

Le SMICTOM est chargé de la gestion des déchets sur son territoire. Les ordures ménagères sont collectées en porte-à-porte (PAP) ou en Borne d'Apport Volontaire (BAV).

Il assure aussi la valorisation des déchets collectés. Les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri où les déchets sont à nouveau triés pour être ensuite redirigés dans les filières de retraitement correspondantes. Concernant, les déchets non recyclables, ils sont traités via le Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (CVED) où ils sont incinérés et revalorisés en énergie via le réseau de chaleur (*schéma annexe 1*). Il gère également les 12 déchèteries du territoire où les déchets seront retraités via une dizaine de filières dont le réemploi.

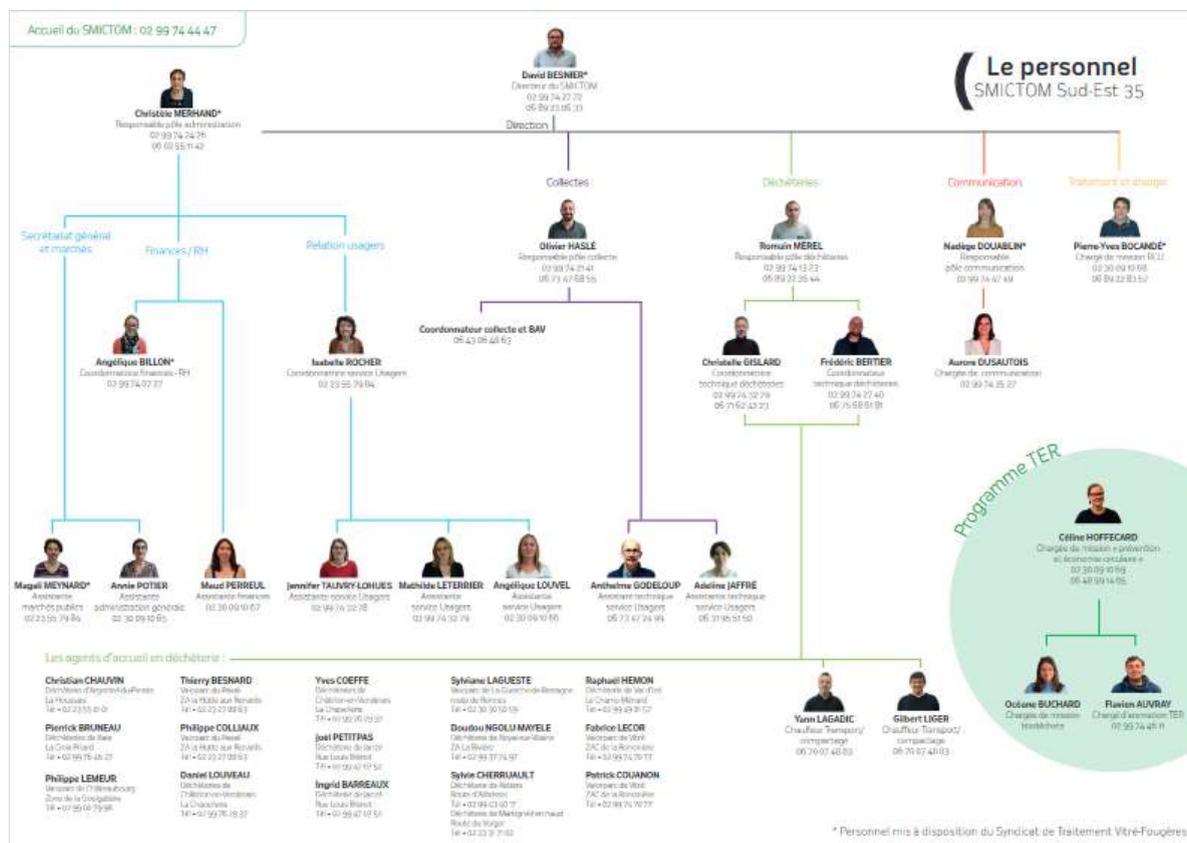


Figure 1 : Les 7 missions du SMICTOM
Source : Rapport d'activités 2019, SMICTOM SE35

Il a aussi vocation à sensibiliser et éduquer les usagers du territoire au sujet des déchets via la communication et la prévention.

2. Son organisation

Découpées au nombre de 6 services bien distincts, les missions sont assurées par les agents du SMICTOM ou par des prestataires extérieurs.



Le service administration gère la partie ressources humaines, secrétariat, marchés publics ainsi que les relations avec les usagers. Ce dernier est un pôle important en tant que collectivité rendant un service aux usagers, les agents s'assurent de répondre aux demandes et questionnements via l'accueil physique et téléphonique des usagers. Ce service est composé de 9 agents, en terme d'effectif de personnel au siège de Vitré, il est le plus gros.

Le service en charge de la collecte et de la pré-collecte qui concerne la gestion de la prestation de collecte, l'entretien des BAV, la mise à disposition et réparation des bacs est assuré par 4 agents en interne.

Le service déchetterie est le service qui représente le plus grand nombre d'agents (20). Il a pour mission de gérer les 12 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire.

Le plus petit service en termes d'effectif, composé d'un seul agent, est le service en charge du CVED et du réseau de chaleur.

Ensuite, le service communication avec 2 agents qui a pour vocation de sensibiliser et d'informer via des outils de communication très divers (livret, réseau sociaux, guide, site internet, presse...).

> Le service prévention

Et pour finir, le service dont je fais partie, le service prévention. Je vais ici vous retracer très brièvement son histoire depuis son apparition à aujourd'hui.

Ce service a émergé en 2009 lorsque le SMICTOM a été lauréat de l'appel à projet PLPD¹ de l'ADEME² pour une période de 6 ans. Dans ce cadre, une chargée d'animation a été recrutée et de nombreuses missions ont été mises en place, qui d'ailleurs pour certaines sont toujours en fonctionnement, comme la distribution de composteurs à destination des particuliers.



Figure 2 : Organisation service TER
Source : Organigramme, SMICTOM SE35

Puis le SMICTOM a répondu à un nouvel appel à projet de l'ADEME et donc a été lauréat de 2015 à 2018 pour le programme ZDZG³. Où le service prévention a pu se consolider et avoir une place plus consolidée au sein des missions du SMICTOM. Deux personnes ont été missionnées sur ces 3 ans pour répondre aux objectifs fixés.

Au terme de ce programme, Céline Hoffecard a été recrutée afin de répondre à un nouvel appel à projet de l'ADEME Bretagne qui est le programme Territoire Économe en Ressources (TER). Pour ce programme l'ADEME finance 2 postes, un.e chargé.e de mission (CH⁴ au SMICTOM) et un.e chargé.e d'animation (FA⁵ au SMICTOM). Le SMICTOM a également recruté une apprentie en Licence CEEDDR (moi). Le service est alors composé de 3 personnes à ce jour. Je détaillerai plus loin le poste et les missions de chacun.

3. Travail d'équipe général au siège du SMICTOM

> Quel fonctionnement au SMICTOM ?

Au total, au sein du siège du SMICTOM de Vitry, nous sommes 22 salariés. Nous sommes tous dans le même bâtiment. En dehors du cadre Covid-19, les bureaux sont aménagés pour que nous soyons deux personnes par ceux-ci et le plus souvent nous sommes répartis par service.

¹ Plan Local de Prévention des Déchets

² Agence de la Transition Écologique

³ Programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage

⁴ Céline Hoffecard

⁵ Flavien Auvray

Nous avons quelques outils d'organisation interne au siège comme les agendas partagés sur Outlook qui nous permettent d'organiser notre planning en fonction de nos collègues si besoin, cela nous permet de prendre connaissance rapidement de leurs disponibilités.

Nous avons quelques réunions par année avec tous les agents du siège en fonction des besoins, pour informer des nouveautés (délibérations du BS ou CS), pour des changements internes prévus, pour un point sur les différents services... Nous avons aussi des réunions de service où les agents d'un service se réunissent pour des raisons diverses d'organisation au sein de l'équipe de travail ; la récurrence dépend des services et des besoins.

Il y a d'autres outils comme les bannettes pour se transmettre facilement des documents, un tableau de réservation des salles de réunions et des véhicules de fonction, une rubrique sur le site internet pour les agents où des documents y sont transmis comme les compte rendus de réunions (CS, BS, réunion d'équipe...).

Nous avons aussi une réunion annuelle conviviale pour la cohésion d'équipe, qui est un temps chaleureux et de détente. Aussi, chaque nouvelle personne intégrant l'équipe du SMICTOM, à son arrivée doit aller rencontrer chacun.e pour un temps d'échange pour apprendre à se connaître.



Figure 3 : Photo réunion annuelle
Source : Océane Buchard

> Mon vécu, mon ressenti

L'ambiance globale est très détendue et agréable, les relations sont souvent légères, souples et agréables. Chacun prend le temps de créer un lien avec les autres via des actes instaurés depuis longtemps que j'ai moi-même fait par mimétisme, qui je pense permet une meilleure intégration. C'est une supposition car on m'a jamais dit "Tu dois passer dire bonjour à tout le monde chaque matin", mais tout le monde le fait et donc moi aussi. Ces petits actes que nous faisons tous participent à la cohésion du groupe.

Et pour moi, une ambiance agréable compte beaucoup dans l'épanouissement personnel au sein du travail et lorsque l'on est épanoui la qualité du travail en est impactée de manière très positive.

Je pense que cette ambiance agréable est aussi dû au fait que les agents des différents services ne travaillent pas réellement ensemble. Les services et activités sont assez cloisonnés. Les services fonctionnent indépendamment les uns des autres, certains sont liés mais la majorité ne fonctionne pas comme un ensemble avec des parties qui s'articulent mais plutôt comme des parties indépendantes dans un ensemble.

Pour moi, ce fonctionnement ne favorise pas une bonne communication interne, la circulation des informations est parfois difficile surtout lorsqu'il y a de la nouveauté. Cela impacte sur le simple fait de ne pas vraiment savoir ce que son collègue fait au quotidien dans le cadre de ses missions. De plus, ce sont souvent des missions complexes et diverses pour un seul et même agent, il est alors encore plus difficile de se faire une idée du travail de l'autre. Cela impacte également la communication externe car nous n'avons pas toujours le même niveau d'information, ce qui crée des quiproquos.

Et comme je le disais, je pense cette bonne ambiance globale est aussi dû au fait que les interactions de travail réel sont plutôt rares et donc les tensions liées à celui-ci le sont également, ce qui contribue à une ambiance détendue.

4. Sa gouvernance

Avant la création du syndicat, les communes géraient elles-mêmes la collecte et le traitement des déchets des ménages. L'adhésion au syndicat leur a permis de réduire les coûts grâce à une gestion mutualisée. A ce jour, 67 communes, sur 3 communautés de communes, ont transféré leur compétence déchet à la collectivité.

Les syndicats de traitement et de collecte des Ordures Ménagères (OM) sont des EPCI⁶ qui rendent un service public de gestion des déchets (SPGD), ils ont donc un fonctionnement spécifique. Le SMICTOM Sud-Est 35 a un bureau syndical composé d'un président et de 9 vices-président.es qui sont élus tous les 6 ans, en même temps que les élections municipales, par le comité syndical.

Ce comité est composé de 79 délégué.es titulaires et suppléant.es qui font partie d'un conseil municipal et mis à disposition par les mairies adhérentes en fonction du nombre d'habitant avec un minimum de 2 sièges par commune. Cela permet alors que chaque commune soit représentée lors des prises de décisions. Le comité syndical se réunit 5 à 6 fois par an où sont prises les grandes orientations du syndicat. Le bureau syndical se réunit une fois par mois pour prendre les décisions courantes. (Document interne "Statuts", SMICTOM, mis à jour 01/20)



Figure 4 : Trombinoscope BS
Source : SMICTOM SE 3

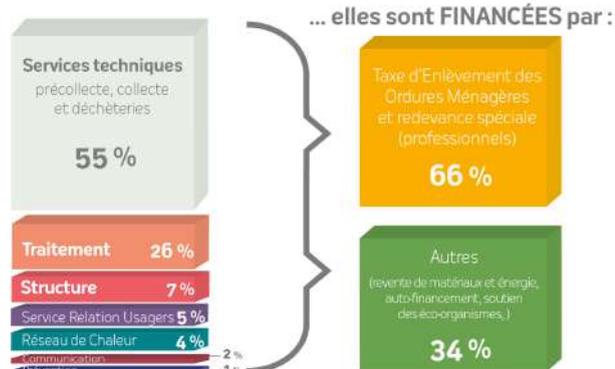
Les élu.es VP⁷ ont des thématiques qui leurs sont confiées comme la collecte, les déchèteries, la communication ou encore la prévention. Les agents du siège sont donc en lien avec un.e ou plusieurs élu.es spécifiques en fonction de son sujet de travail.

⁶ Etablissement Public de Coopération Intercommunale

⁷ Vice-président.es

5. Le budget

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



Son budget de fonctionnement est à hauteur de 16 millions d'euros pour l'année 2019. Étant une collectivité, elle ne doit pas faire de bénéfice et ne doit pas non plus être en déficit. Un budget prévisionnel est établi pour l'année suivante puis voté au Comité Syndical. Vous trouverez en *annexe 2* les tableaux des dépenses et recettes du SMICTOM.

II. Le territoire

C'est aux portes de la Bretagne que s'étend le territoire du SMICTOM Sud-Est 35. Un territoire comptant 67 communes où vivent 133 280 habitants répartis en 3 communautés de communes : Pays de Châteaugiron communauté, Vitré communauté et Roche aux Fées communauté. (Rapport d'activités 2019, SMICTOM SE35)

A. Trois territoires égal un territoire

S'étendant sur 3 collectivités différentes, le territoire du SMICTOM SE 35 est très diversifié de part les différences au sein des communautés de communes.

Le Pays de Châteaugiron Communauté est un EPCI⁸ qui regroupe cinq communes pour une population totale de 26 158 habitants. Lié à sa forte croissance démographique, son dynamisme économique est significatif de sa qualité de vie. Il œuvre pour la construction d'un projet commun de développement local et d'aménagement du territoire avec l'intention de proposer à ses habitants une qualité de vie dans un environnement préservé.

La communauté d'agglomération de Vitré Communauté avec 46 communes avec 81 205 habitants, est la plus grosse collectivité du territoire du SMICTOM. Sa population est plutôt jeune, son taux de chômage est bas (4,8%), elle a une grande dynamique de territoire et est attractive mais n'est pas une élève modèle en termes de protection et la préservation de l'environnement.

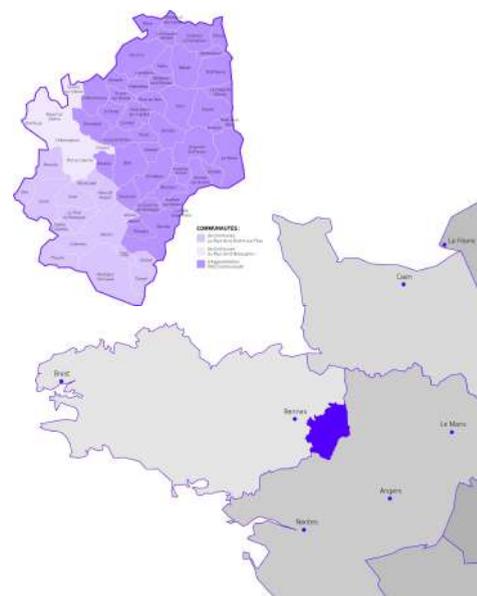
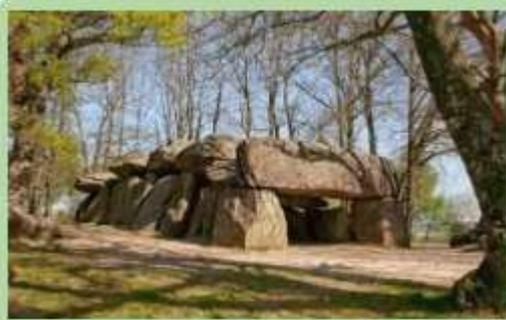


Figure 5 : Cartes situation territoire
Source : SMICTOM SE35

⁸ Établissement Public de Coopération Intercommunale



Petite histoire

La collectivité doit son nom au **plus grand dolmen de France** qui se situe dans la petite commune d'Essé. Son nom "Roche aux Fées" vient d'une légende autour du mystère de la création du dolmen. Si vous souhaitez en savoir plus, je vous laisse aller faire les curieux. (Wikipédia, consulté le 26/07)

La communauté de communes de la **Roche aux Fées Communauté** est le territoire le plus agricole et rural des 3 collectivités. Elle regroupe 16 communes avec près de 27 000 habitants. L'agriculture est un pilier majeur du territoire, notamment économique. Le développement de la consommation locale est un atout pour les agriculteurs avec une meilleure valorisation de leur production mais aussi pour le territoire avec des filières attractives et structurées. (Réponse appel à projet TER, SMICTOM SE35)

La RaFcté⁹ est une collectivité engagée dans la protection et la préservation de l'environnement et plus spécifiquement dans la Transition Énergétique et Ecologique (TEE). Dans le cadre

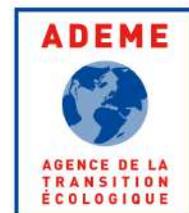
du PCAET¹⁰ et pour répondre à ses objectifs, la collectivité a une chargée de mission TEPOS¹¹ qui dans le cadre de ses missions met en place des actions en faveur de la TEE. Un des enjeux identifiés dans le PCAET est la réduction et la valorisation des biodéchets. La première formulation de l'objectif est alors : Créer des ponts entre les méthaniseurs et les gros producteurs afin de répondre aux enjeux énergétiques identifiés dans le Plan Climat. (Roche aux Fées Communauté)

Partie 2 : Le projet

I. Le contexte du projet

A. Appel à projet TER

L'appel à projet Territoire Économe en Ressources est un appel à projet lancé par l'ADEME à destination des collectivités qui, comme nous le verrons plus tard, ont un rôle important dans la transition de territoires. Comme depuis 2009, le SMICTOM répond à cet appel. Céline Hoffecard est alors recrutée pour y répondre.



Pour construire ce grand projet à l'échelle du territoire, CH¹² a consacré du temps pour la réflexion, la co-construction et l'analyse du territoire avec les acteurs du territoire. Des COPIL¹³ et des groupes de travail ont été créés avec les différentes collectivités, des associations, des entreprises etc afin de construire un projet cohérent. Les différentes

⁹ Roche aux Fées Communauté

¹⁰ Plan Climat Air Énergie Territorial

¹¹ Territoire à Énergie Positive

¹² Céline Hoffecard

¹³ Comité de Pilotage

problématiques des territoires ont été identifiées, des solutions, des projets ont été imaginés...

En tant que syndicat de collecte de déchets, les déchets sont un enjeu premier. L'ensemble des actions ont été imaginées en réponse aux problématiques des déchets sur les territoires du SMICTOM, elles concernent tous types de déchets. L'ensemble des projets proposés a été justifié dans la réponse à l'appel à projet rédigé par CH en lien avec les différentes problématiques relevées (qui ne sera pas en annexe au vu du nombre de pages très importantes). Je ne détaillerai pas les actions construites pour ce projet, les fiches actions sont en *annexe 3*.



Figure 6 : Couverture du dossier de candidature à l'appel à projet TERA
Source : SMICTOM SE 35

Et après des mois de travail concerté avec les collectivités, les associations et entreprises, la réponse à l'appel est enfin finie. Retenue par l'ADEME, la mise en place des actions peut enfin commencer.

Comme je le disais précédemment, pour répondre à cet appel à projet, CH avec les différents groupes de travail ont réalisé une analyse du territoire. Un des enjeux soulevés est la problématique des biodéchets. En effet, comme nous le verrons plus loin, la production et la gestion actuelle des biodéchets sur le territoire et plus globalement en France, ont des conséquences écologiques, environnementales et sociales.

Il a été identifié, avec la communauté de communes de la RaFcté, que les établissements du territoire accueillant du public et ayant une restauration collective produisent beaucoup de biodéchets, par ailleurs, ils sont nommés "Gros producteurs" par l'ADEME. De plus, ceux-ci sont concernés par les lois françaises et européennes tout en n'étant pas en cohérence avec elles, dans la plupart des cas.

Suite à ce constat, RaFcté et le SMICTOM ont alors établi un objectif et une fiche action (*fiche n°14 - annexe 3*), qui sera alors mon futur projet en tant qu'alternante de licence CEEDDR.

B. La commande

Mes missions découlent donc de la fiche action n°14 dans le cadre de l'appel à projet TER¹⁴ de l'ADEME. La mission principale qui m'a été confiée à l'entrée de mon apprentissage est donc de coordonner ce projet d'accompagnement à la valorisation et au tri à la source des biodéchets au sein des établissements "gros producteurs" de la Communauté de communes du Pays de la Roche Aux Fées en lien avec la chargée de mission".

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES
LES DÉCHETS ORGANIQUES : RÉDUCTION ET VALORISATION

ACCOMPAGNER LES GROS PRODUCTEURS PUBLICS DE BIODÉCHETS	
Ressource concernée :	Biomasse
Référent de l'action :	Service environnement Roche aux Fées Communauté
Partenaire associé :	SAS CMV - GAEC Lamoureux - SMICTOM Sud Est 35
14 Description de l'action :	Au niveau de la restauration, un mobilier adapté et une sensibilisation des établissements publics pour une collecte des biodéchets par la société Gaec Lamoureux sera mise en place sur le territoire de la Roche aux fées. Animation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets.
	Une analyse des besoins en tables de tri et mobiliers spécifiques sera menée pour déterminer les niveaux d'accompagnement nécessaire par Roche aux fées communauté. Cette action à destination des établissements publics du territoire de Roche aux Fées Communauté servira de point d'ancrage pour une éventuelle collecte des biodéchets par la société CMV.
Enjeux :	Valoriser les biodéchets des établissements publics par la filière agricole et sensibiliser les plus jeunes au gaspillage alimentaire et au tri des biodéchets.
Action mise en œuvre sur :	Roche aux Fées Communauté
Public visé :	Etablissements publics Roche aux Fées Communauté

Figure 7 : Extrait de la fiche action n°14
Source : Réponse appel à projet TER, SMICTOM SE35

Je devais coordonner un second projet qui est "Accompagnement de mise en œuvre d'actions d'économie circulaire au sein de manifestations culturelles et sportives candidates du SMICTOM SUD EST 35", mais au vu des conditions liées à la pandémie du Covid-19, nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'il serait difficile de la mener à bien cette année.

Nous le verrons plus tard, mais 2 autres projets sont progressivement venus à moi.

¹⁴ Territoire Économe en Ressources

C. Les biodéchets : quel constat, quels enjeux, quels problèmes ?

Dans le contexte actuel, de perte de biodiversité, de dérèglement climatique, des catastrophes naturelles, des pandémies, des pénuries d'eau, des exodes, la malnutrition, l'extinction d'espèces... (Le Monde, 2021) Tout cela impacte et impactera directement notre espace de vie et il en devient urgent de réagir.

« La vie sur terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes. L'humanité ne le peut pas. » (Résumé technique du GIEC, 2021)

Il est d'une évidence que nous devons faire évoluer notre manière de vivre sur la Terre si nous souhaitons préserver un espace de vie viable pour tous¹⁵. Pour cela, il faut qu'on remette en question nos pratiques, les évaluer, les analyser, les observer et en faire des déductions.

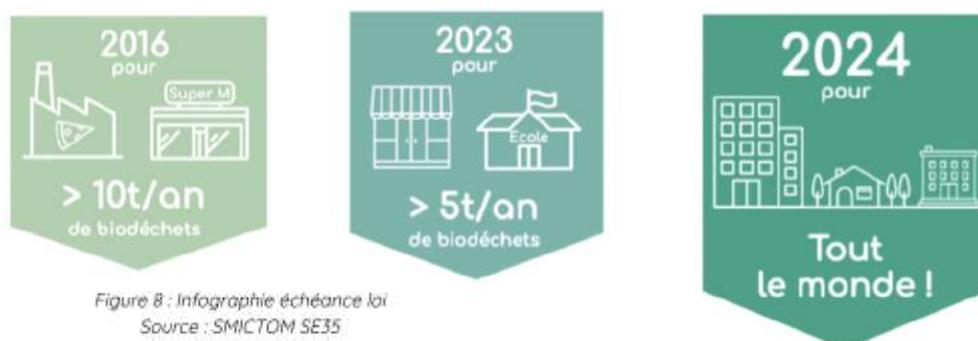
Aujourd'hui, sur le territoire, c'est 1/3 des ordures ménagères qui sont des biodéchets et qui sont incinérés (CVED). Sachant que ces déchets sont composés en grande majorité d'eau, c'est à dire entre 60% et 90% (CNIID, 2021). En effet, la production et sa gestion actuelle de biodéchets est émettrice de GES¹⁶ et en plus de ça coûteuse pour les collectivités comme le SMICTOM mais également pour le citoyen lui-même.

Dans un monde où les enjeux de demain vont se situer au niveau du potentiel agronomique des sols, du climat et de l'alimentation humaine, la lutte contre le gaspillage et la valorisation des ressources organiques sont essentielles. (Le livre blanc des biodéchets en restauration, 2015)

Depuis 2010 avec la loi Grenelle de l'environnement, les gros producteurs ont eu des obligations progressives de valorisation des biodéchets :

- en 2016 pour les structures produisant au-delà de 10 tonnes de biodéchets par an
- puis au 1er janvier 2023 pour ceux produisant 5 tonnes

Et ensuite le paquet économie circulaire de l'Union européenne impose aux pays de l'UE de mettre en place le tri à la source des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023 (ADEME, 2020) pour l'ensemble des producteurs, les ménages inclus.



¹⁵ Sont inclus espèces animales et végétales dont les humains.

¹⁶ Gaz à Effet de Serre

De plus, si, sur le territoire, tous ceux qui en ont la possibilité valorisent leurs biodéchets en compostage sur place, cela aura un impact sur la quantité de déchets dans leur poubelle OM à collecter et donc cela pourrait réduire le nombre de passage des camions de collecte. Grâce à cela, la pollution via le déplacement des camions et les coûts sont réduits.

Environ 3,8 milliard de repas sont servis chaque année dans les restaurants scolaires, les établissements de santé ou encore les restaurants d'entreprise. Un repas en restauration collective génère en moyenne 120 grammes de biodéchets par jour et par personne, soit près de 456 000 tonnes de nourritures jetés par an. (ADEME, 2020)

Dans le contexte actuel d'appauvrissement des sols en matières organiques, il existe un réel besoin d'amendements organiques naturels que les composts de biodéchets peuvent en partie combler. (Ministère de la Transition Écologique, 2018)



Figure 9 : Infographie gaspillage alimentaire en restaurant collectif
Source : ADEME

Aujourd'hui le SMICTOM ne propose pas de solutions pour que les biodéchets des usagers du territoire soient valorisés. Selon un sondage de "Sondage OpinionWay pour le Groupe SPHERE", 38% des français compostent leurs biodéchets. (OpinionWay, 2020) Et d'après l'ADEME, le compostage est la seule filière praticable à toutes les échelles, de la pratique domestique à des installations industrielles. (ADEME, 2015)

D. Mes missions

De cela en découle, les missions qui m'ont été confiées. De la demande à la commande, ma mission principale est toujours la même :

- Accompagner les "gros producteurs" de biodéchets à une meilleure gestion des biodéchets

En revanche, mes missions secondaires sont :

- Accompagner une commune pilote à valoriser 100% de ses biodéchets
- Préparer l'accompagnement des commerces de métiers de bouches pour une meilleure gestion des biodéchets

Les objectifs des 3 missions sont présentés ci-dessous sous la forme d'un arbre à objectif.

Objectif général	Accompagner un territoire à mettre en place une meilleure gestion des biodéchets		
Objectifs spécifiques	Accompagner des établissements pilote sur un territoire test à une meilleure gestion des biodéchets dans leur restaurant collectif	Préparer un potentiel d'accompagnement des commerçants de métiers de bouches à une meilleure gestion des biodéchets	Accompagner une commune pilote sur un projet test pour la valorisation de l'ensemble des biodéchets produits sur cette commune
Sous-objectifs	Suivre et accompagner l'entrée dans la démarche pour une meilleure gestion des biodéchets au sein des restaurants collectifs des établissements	Recueillir la gestion actuelle des biodéchets qui est faite par les commerçants 3 villes principales des 3 communautés de communes	Mettre en place un projet co-construit entre la mairie de Retiers et le SMICTOM pour la mise en place de solutions de valorisation des biodéchets
	Participer à la construction du projet en favorisant une démarche collective au sein de l'établissement	Informer les commerçants de l'évolution des lois concernant la gestion des biodéchets	
	Accompagner à la préparation à la mise en place de la valorisation des biodéchets		

Figure 10 : Arbre à objectifs
Source : Océane Buchard

II. Problématique et théorie

Pour ce travail de synthèse bibliographique, le site internet du projet ETRES m'a beaucoup aidé, c'est un travail qui rend lisible et accessible cette affluence et complexité d'informations de ces concepts. Je souhaite les remercier pour leur travail.

Comment une **collectivité territoriale** articule-t-elle l'**aspect technique** et l'**éducation à l'environnement et au développement durable** pour une meilleure gestion des biodéchets ?

Au début de mon contrat, une question s'est naturellement présentée à moi : Où se trouve l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans mes missions ? Quelle cohérence avec la licence CEEDDR ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) vise à faire comprendre la complexité du monde dans lequel nous vivons, à éveiller l'esprit critique et a pour finalité la responsabilisation et l'engagement de chacun dans l'action. (Réseau Ecole et Nature, 2010)

Devant l'urgence d'agir pour la planète, il importe que chacun prenne conscience de sa capacité d'agir, que chacun puisse disposer d'une éducation permettant de se forger sa propre opinion et d'adopter selon son libre choix de nouvelles attitudes.

En effet, face au dérèglement climatique et toutes ses conséquences, le développement durable s'est au fur et à mesure imposé à nous. J'ai choisi de retenir ici la définition que donne Harlem Gro Brundtland pour définir le développement durable comme « un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ». (Brundtland, 1987)

Pour cela, l'EEDD n'a pas pour but de dicter ou d'ordonner ce qu'il doit être ou ne pas être fait. Cette éducation a pour vocation d'être une éducation émancipatrice, afin de permettre à chacun à forger son esprit critique, de réfléchir par soi même, de construire son propre système de valeurs etc. En effet, selon Maela Paul, c'est la dimension émancipatrice qui est mise en avant dans l'accompagnement, permettant à chacun (accompagné/accompagnant) d'évoluer et de « grandir en humanité ». (M. Paul, 2007)

En fait, selon Roland Gérard, il y a deux courants dans l'EEDD qui se développe depuis une quarantaine d'années. Le premier, le plus connu, est le courant environnementaliste et il concerne de plus en plus de personnes à mesure que la situation écologique s'aggrave. Le second est un courant moins répandu qui est composé d'acteurs attachés au développement d'une éducation plus vivante et participative et plus en phase avec la réalité, en un mot une éducation plus émancipatrice. C'est le courant de l'éducation nouvelle. (Gérard, 2009)

Cette dernière permet, pour moi, un changement de comportement décidé par des personnes elles-mêmes qui se sont appropriées une problématique et qui s'engagent ensuite dans un processus de transformation. Dans le cadre de l'EEDD, ce processus peut être accompagné, c'est ce qu'on appelle l'accompagnement à la transition écologique.

En effet, la seconde chose sur laquelle je me suis questionnée c'est : qu'est-ce que l'accompagnement, l'accompagnement en EEDD et l'accompagnement à la transition écologique ?

Un peu d'étymologie pour commencer. Accompagner vient de l'ancien français *compain* qui signifie compagnon "Être avec quelqu'un, lui tenir compagnie". (Larousse) Sa racine latine est : *ad-* (« mouvement ») *cum pane* (« avec pain »), c'est-à-dire « celui qui mange le pain avec ». (Wiktionnaire)

Quelques termes anciens comme maître ou directeur spirituel perdurent, en plus des nouveaux termes comme coach, tuteurs de résilience, médiateurs, auditeurs, maître-accompagnateurs ou experts-accompagnateurs. Mais les termes anciens qui puisent leur légitimité dans la verticalité et donc de la filiation, notamment celle du savoir et de l'interdit (celle des pères réels ou symboliques) ont perdu en force et en nombre à côté de ceux liés à " l'accompagnement " proche de l'horizontalité et des pairs, à peine asymétrique, où celui qui accompagne est le plus souvent supposé être dans un non-savoir d'où est censée jaillir une co-création, dans l'inter-dit, plutôt que dans l'interdit (Bonicel, 2007).

Ce processus provoqué par l'accompagnement est un processus de transformation des personnes comme l'acquisition d'un nouveau regard sur le thème du projet, ou l'envie de changer ses pratiques ou simplement l'apprentissage de nouvelles choses. Ce changement est alors éducatif.

Être accompagnateur c'est aider, au travers d'un processus de concertation et de négociation fondée sur une éthique de la communication, à ce qu'un projet puisse voir le jour ou évoluer, en outillant, en partageant ses savoir-faire afin de rendre autonomes les acteurs engagés. Il s'agit d'accompagner la co-décision, la co-construction, en apportant des outils et des méthodologies du "réfléchir, du construire et du faire ensemble" en s'appuyant sur une éthique de démocratie participative. » (Projet ETRES)

Pour accompagner à développer un projet commun sur un territoire, l'accompagnateur doit être dans une posture de neutralité pour faciliter le dialogue. Pour impliquer chacun, il peut être intéressant d'identifier quels sont les intérêts de chacun.e. (Barret, projet ETRES) Pour Philippe Barret, le dialogue territorial doit impliquer et intégrer tous les acteurs et parties concernées : "Les personnes physiques ou morales dont la vie, l'activité, la fonction est (ou peut être) affectée/concernée par le problème ou le projet".

Les acteurs concernés sont ceux dont l'activité (professionnelle, associative, privée...), les usages ou le domaine de responsabilité peuvent avoir une incidence ou être impactés par le sujet ou le projet. Tous ne seront pas impliqués au même niveau dans la démarche. L'accompagnateur appréciera à quel niveau il est nécessaire de les impliquer de manière à réunir le collectif pertinent, légitime et suffisant pour traiter de manière satisfaisante la question proposée ou le projet envisagé. Mais l'implication de chacun ne va pas de soi. (Guy Lévêque, projet ETRES)

La transition désigne « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre » (Bourg, 2015). La transition est une reconfiguration et une transformation culturelle à tous les niveaux et dans tous les secteurs qui évoluent conjointement de façon non maîtrisée parce que systémique et complexe (Boissonade, 2017).

En France, la notion de transition écologique et énergétique a été adoptée à partir de 2012 comme en témoigne la création du Conseil National de la transition écologique cette année-là, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015 ainsi que la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015-2020).

III. La méthodologie du projet

De ce contexte et de cette synthèse théorique découle ma méthodologie de travail pour ma première mission qui est d'accompagner les "gros producteurs" de biodéchets à une meilleure gestion des biodéchets.

1. Prendre connaissance de la structure

Au début de mon contrat d'apprentissage, j'ai dû prendre connaissance du fonctionnement du SMICTOM pour m'y intégrer et comprendre le cadre de mes missions. J'ai été à la rencontre de chaque personne travaillant au siège du SMICTOM pour que chacun m'explique son poste, ses missions. J'ai pu également me présenter et présenter mon parcours.

Ces échanges pour moi ont été importants pour que je comprenne l'ensemble du fonctionnement du SMICTOM même si j'ai découvert et compris de nouvelles choses au fur et à mesure.

2. Veille informative, scientifique et bibliographique

Pour m'approprier le projet et pour comprendre ce que l'on attend de moi, j'ai fait des recherches internet sur les thèmes de l'accompagnement, les biodéchets, les lois qui les concernent, la valorisation...

J'ai cherché des retours d'expériences, j'ai contacté Sandrine Cendrier du CPIE de Lozère, qui accompagne les éco-écoles et éco-collèges.

J'ai également pris contact avec Claire Ribanneau de l'EHPAD de Retiers qui avait mis en place cette démarche au sein de son établissement. Nous avons échangé par téléphone et par mail puis nous avons visité, elle nous a présenté son travail. (*compte rendu en annexe 4*)

3. Rédaction d'une méthodologie de travail adaptée au projet

Après m'être appropriée le contexte de l'apprentissage, j'ai pu réfléchir à une méthodologie que je souhaitais mettre en place. D'abord pour me donner les lignes directrices du projet, pour m'organiser, établir ce qu'il fallait faire et quand.

L'intérêt de rédiger ma méthodologie était de pouvoir faire confirmer la direction que je souhaitais prendre avec le projet. Je pouvais aussi discuter avec Céline autour de quelque chose d'écrit, ce qui rendrait la discussion plus facile. Je l'ai envoyée une première fois à Céline, pour qu'elle me fasse un retour si elle est ok ou non. Puis nous avons fait quelques allers-retours, pour ensuite la valider.

4. Contacter les établissements pilotes

Une fois la méthodologie validée, j'ai contacté les établissements. Pour cela, il était convenu que je travaille en collaboration avec Elise Longelin Péron, chargée de mission TEPOS à RaFCté, lors de la co-construction de la réponse à l'appel à projet. RaFCté ont choisi d'établir une liste d'établissements sur leur territoire que nous pouvions contacter.

La démarche pour les contacter était :

> Courrier officiel co-signé

Un courrier rédigé par CH pour informer de notre démarche et proposer d'entrer dans celle-ci. Il informe également que je les contacterai dans les jours qui suivent.

> Appel téléphonique avec questionnaire

L'idée ici est d'établir un premier contact, afin d'évaluer s'ils souhaitent mettre en place une telle démarche, qu'ils sont plutôt volontaires et s'ils ont besoin de cet accompagnement.

> E-mail de confirmation

Après avoir établi la liste de ceux qui peuvent être accompagnés, je leur ai envoyé un mail de confirmation. Je leur ai également proposé d'en communiquer en interne puis d'organiser un temps de réunion.

5. Première rencontre avec les acteurs des établissements

Je leur ai ensuite proposé un temps de rencontre pour leur présenter plus amplement l'accompagnement que l'on propose.

L'idée est de démarrer l'accompagnement par une mise en contexte. Établir les objectifs de l'établissement accompagné et transmettre des informations sur les thèmes suivants : biodéchets, gaspillage alimentaire.

Je leur ai proposé d'impliquer dès maintenant les agents qui le souhaitent et donc qu'ils communiquent en interne avant cette réunion ou alors de faire cette première réunion avec seuls les "décideurs" pour établir la stratégie d'action, les objectifs pour ensuite communiquer et impliquer les agents.

Cette réunion était donc le lancement du projet au sein des établissements.

6. Suivi de l'entrée dans la démarche

L'idée est donc d'accompagner les établissements sur le chemin vers une meilleure gestion des biodéchets. Mais comme c'est un accompagnement très court, je les accompagne seulement dans l'entrée de la démarche, je suis garante du chemin qu'ils empruntent pour la mise en place de cette démarche.

J'adopte une position de personne ressource mais non experte, ils peuvent se tourner vers moi pour toutes interrogations auxquelles je m'efforcerais de répondre. Soit par une réponse directe ou je vais chercher l'info pour leur transmettre soit par donner des clés, des contacts pour qu'ils s'en saisissent afin de favoriser leur émancipation.

L'idée est de les accompagner pour entrer dans la démarche et qu'ils puissent être autonomes pour la suite. Ils ont souvent besoin d'être supportés pour le lancement, d'être rassurés et d'avoir un appui extérieur pour l'engagement des agents.

7. Aider à la préparation pour la mise en place d'une solution de valorisation

L'objectif du SMICTOM est que les établissements accompagnés aient mis une solution de valorisation de leurs biodéchets en place suite à l'accompagnement, je les accompagne également sur le plan technique de la gestion des biodéchets. Avec l'accompagnement à la mise en place de mobilier de tri, la mise en contact avec des prestataires pour la valorisation, avec l'installation de composteurs etc...

Nous leur proposons également de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation, via des animations, autour du compostage pour les différents publics. Je propose aux agents du groupe accompagnés d'être formés aux pratiques du compostage.

8. Création d'un guide et un kit

Afin de permettre à d'autres établissements d'entrer dans la démarche sans accompagnement. J'ai créé un guide méthodologique pour entrer dans la démarche et un kit de sensibilisation.

IV. Les actions

Les actions/activités que j'ai mise en place pour répondre aux objectifs sont :

Objectif spécifique 1 Accompagner des établissements pilote sur un territoire test à un meilleure gestion des biodéchets dans leur restaurant collectif	Objectif spécifique 2 Préparer un potentiel accompagnement des commerçants de métiers de bouches à une meilleure gestion des biodéchets	Objectif spécifique 3 Accompagner une commune pilote sur un projet test pour la valorisation de l'ensemble des biodéchets produit sur cette commune
<p>Activité 1 Organiser une première rencontre avec les personnes référentes des établissements accompagnés</p> <p>Activité 2 Répondre aux demande spécifiques des établissement pour l'entrée dans la démarche</p> <p>Activité 3 Apporter des informations techniques aux personnes référentes des établissements accompagnés</p> <p>Activité 4 Créer un outil pour aider les établissements à entrer dans une démarche pour une meilleure gestion des biodéchets</p>	<p>Activité 1 Créer une enquête pour collecter les données de gestion des biodéchets que font les commerçants de métiers de bouche</p> <p>Activité 2 Enquêter les commerçants en allant à leur rencontre et leur offrir un espace de parole et d'écoute</p>	<p>Activité 1 Collecter, analyser et étudier le territoire ainsi que la gestion actuelle des usagers de cette commune</p> <p>Activité 2 Proposer une démarche à la mairie</p>

Figure 11 : Tableau activités
Source : Océane Buchard

Je vais donc décrire les actions que j'ai réalisées pendant cet apprentissage au SMICTOM.

Mission n°1

Dans cette mission d'accompagnement des établissements gros producteurs à valoriser leurs biodéchets

> Suivi des démarches d'établissements dans leurs stratégies de valorisation des biodéchets via des réunions

Afin de présenter notre proposition d'accompagnement plus amplement aux établissements, nous leur proposons une réunion. Cette réunion a pour objectif de démarrer l'accompagnement, présenter ce que l'on propose comme accompagnement, se rencontrer, écouter leurs attentes, informer sur les lois, apporter de la matière sur ce qu'est un biodéchet, la valorisation, la méthanisation, apporter des informations techniques sur ce qu'il est faisable pour la valorisation.

Suite à cette réunion, je laissais les personnes des établissements revenir vers moi afin de construire ensemble cet accompagnement. Parfois, c'est moi qui les relançais pour savoir où ils en étaient dans leur démarche.

Les différentes réunions auxquelles nous participions (CH et moi) avaient souvent pour but de motiver et d'impliquer les agents ou mêmes la.les personne.s référente.s dans la démarche. Durant ces temps de réunion, tout le monde était sur le même pied d'égalité au cours des échanges afin de permettre la co-construction du projet en interne.

> Suivi de l'entrée dans la démarche des établissements pour la mise en place de la valorisation

Pour le suivi des avancées dans la démarche de chacun.e, je les contactais pour prendre des nouvelles si elles ne venaient pas à moi naturellement par téléphone ou par e-mail. Parfois, ils.elles me sollicitaient pour venir faire une visite sur le temps du midi afin d'observer ou d'accompagner pour la campagne de pesée.

Je me servais d'un tableau que je mettais à jour à chaque échange téléphonique, de mail ou à la suite d'une rencontre ou visite. Cet outil tenu à jour me permettait de suivre les avancements des établissements.

> Organisation de temps d'échanges de pratiques entre des référents

J'ai organisé un atelier d'échange de pratiques entre deux référentes de deux restaurants scolaires différents. L'objectif était que ces deux personnes échangent sur leurs pratiques notamment sur la commande à la composante, que met en place Roselyne H. dans son restaurant et que Marie-Pierre S. souhaite mettre en place.

J'espère que ce temps d'échange soit bénéfique à MPS¹⁷ pour qu'elle se sente à l'aise à l'idée de mettre en place la commande à la composante à la rentrée scolaire 2021. Cette pratique permet de réduire jusqu'à 20%¹⁸ du gaspillage alimentaire au sein des cantines qui n'ont pas de cuisine sur place.

¹⁷ Marie-Pierre Sollier

¹⁸ Selon les retours de Roselyne Henrique

> Travail avec un partenaire privé de collecte des biodéchets pour déployer la boucle de collecte de biodéchets sur le territoire de la RaFCté

Afin d'offrir une solution de valorisation à plus d'établissements, le SMICTOM et RaFCté m'ont missionnée pour agrandir et ancrer la boucle de collecte des biodéchets sur le territoire. En effet, les solutions de valorisation des biodéchets disponibles sur le territoire sont peu nombreuses et pour les établissements ne pouvant pas composter sur place, une solution de collecte pour valoriser ces déchets est une bonne alternative.

Pour le SMICTOM, il était important de proposer des solutions locales et logiques écologiquement parlant. A ce jour, la seule solution de collecte locale et où les déchets restent sur le territoire et les déchets sont valorisés sur le territoire, c'est l'entreprise CMV (Collecte Méthanisation Valorisation) qui se trouve à Servon-sur-Vilaine et qui amène les biodéchets collectés à l'entreprise au GAEC Lamoureux qui méthanise les déchets.

> Création d'un guide pour entrer dans une démarche de valorisation avec kit de sensibilisation.

Au début de mon contrat, sachant que ma mission d'accompagnement ne sera pas poursuivie après mon départ, et que dans la commande, je dois permettre aux établissements du reste du territoire à eux aussi d'entrer dans la démarche. J'ai proposé de créer un outil qui serait un guide méthodologique qui se rapproche de l'idée du "Manuel d'accompagnement Éco-École" afin que les établissements puissent bénéficier de mon expérience d'accompagnement sur le territoire test.

Je devais aussi créer un kit pour tous les établissements scolaires pour sensibiliser les élèves aux problématiques liés aux biodéchets ainsi qu'à la valorisation de ceux-ci par la voie de la méthanisation et du compostage. Ce kit de sensibilisation peut servir aux professeur.es, aux animateur.rices, aux agents etc.

Mission n°2

Dans le cadre de la loi relative au tri à la source des biodéchets à appliquer au plus tard le 31 décembre 2023 (ADEME, 2020) pour l'ensemble des producteurs, les ménages inclus, le SMICTOM cherche à évaluer ses possibilités pour répondre à cette loi. Afin d'établir ce que le SMICTOM pourrait mettre en place Flavien Auvray et moi-même avons été missionnés pour réaliser une enquête auprès des commerces de métiers de bouche. Pourquoi eux ? Car ils sont les premiers concernés par la production de biodéchets de part leur activité commerciale et ont des contraintes particulières pour la gestion de ces déchets comme les contraintes sanitaires.

> Préparation d'une démarche pour entrer en contact avec les commerçants et construction du questionnaire

Nous¹⁹, FA²⁰ et moi-même, sommes mis en projet pour construire notre méthodologie d'action. Nous avons aussi appris à nous découvrir dans le cadre d'une mission en commun et d'un travail d'équipe. Nous avons construit notre questionnaire pour l'enquête qui a été construit avec les retours avec CH et DB²¹.

> Rencontres d'élus en charge du commerce des villes enquêtées et de représentants d'associations : pour préparer le terrain de l'enquête, information

Suite à la demande de DB, nous avons sollicité les élus en charge du commerce des 3 communes ainsi que les représentants des associations des commerçants. Ces 3 réunions ont eu pour rôle de cadrer la prise de contact avec les commerçants, nous nous basions sur les préconisations des personnes rencontrées. Nous avons donc établi la marche à suivre ensemble pour contacter les commerçants avec les élus et les représentants des associations. Nous informions également de la démarche et du pourquoi.

> Réalisation de l'enquête auprès d'une trentaine de commerçants

Nous avons été à la rencontre des commerçants des 3 villes pour un temps d'échange autour du questionnaire. Nous étions parfois bien reçus, parfois moins bien. Nous avons commencé par la ville de Vitré, puis nous avons fait des ajustements sur le questionnaire de l'enquête pour les autres communes.

Pour les premières fois où nous allions à la rencontre des commerçants pour faire l'enquête nous avons été accompagnés d'un ou une de nos collègues plus expérimenté.e pour être ensuite en capacité de répondre aux questions plus complexes ou clivantes.

> Analyses des enquêtes et bilan réalisé pour présentation des résultats

Après avoir réalisé les enquêtes auprès des commerçants, nous avons créé un document bilan d'analyse des données récoltées. Ces analyses seront présentées au BS²² le 13 septembre 2021 par CH.

Mission n°3

Cette mission entre également dans le cadre de la loi..... . J'avais pour mission d'évaluer et de proposer un plan qui représente "l'idéal" pour la valorisation de 100% des biodéchets de la commune de Retiers. Cette mission a pour but d'amorcer ce projet de

¹⁹ Lorsque que j'utiliserai le pronom "nous" dans le détail de cette 2ème mission, il s'agira de Flavien Auvray et de moi-même

²⁰ Flavien Auvray

²¹ David Besnier, le directeur du SMICTOM

²² Bureau syndical

grande envergure à l'échelle de la commune et aurait pour but d'être déployé sur l'ensemble du territoire en fonction des résultats.

> Etude du territoire de la commune de Retiers

Pour cela, j'ai étudié les différentes typologie de producteurs de biodéchets sur la commune (Gros producteurs, commerçants de métiers de bouches, habitations collectives, lotissements, habitations en campagne etc) afin de (me) permettre de réfléchir quelles solutions de valorisation sont envisageables en fonction des contraintes de chaque type de producteur.

> Réunion de travail avec les élus et les services concernés de la commune

Christian Sorieux, notre vice-président en charge des sujets "Biodéchets", a proposé aux élus de la commune une réunion. Ils ont accepté et avec CH, nous l'avons préparé. J'ai conçu un diaporama présentant mon diagnostic et les différentes possibilités de valorisation. Cette réunion avait pour objectif de réfléchir ensemble sur le projet.

> Proposition d'une démarche pour la concertation et l'implication d'acteurs

Suite à la demande de Céline, j'ai proposé une démarche pour les réunions d'acteurs pour la construction du projet. Pour cela, je me suis appuyé sur le cours donné en licence CEEDDR par Philippe Barret sur le dialogue territorial. Cette proposition ne sera étudiée qu'après le dossier de financement monté et validé.

V. Les résultats attendus

Dans le tableau suivant, vous retrouverez les résultats attendus par objectif ainsi que les critères d'évaluation, les indicateurs et les sources de vérification.

Résultats attendus	Critères d'évaluation	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification
OBJECTIF 1			
<i>Résultat 1</i>			
Les établissements accompagnés valorise les biodéchets de leur restaurant collectif	Nombre d'établissement ayant mis en place une solution de valorisation avant la fin de mon contrat (06/09/2021)	100% ou 5 sur 5	Fiche suivi des établissements
<i>Résultat 2</i>			
Les établissements ont fait évoluer leurs pratiques pour réduire la production de biodéchets	Nombre d'établissements ayant mis en place des actions pour limiter le gaspillage alimentaire (commande, sensibilisation, formation...)	100% ou 5 sur 5	Fiche suivi des établissements
<i>Résultat 3</i>			
Une dynamique interne est maintenue afin de poursuivre la mise en place des actions pour l'évolution des pratiques de manière concertée et en démocratie participative	Nombre d'établissements ayant mis en place un groupe de travail péren pour maintenir la dynamique collective	100% ou 5 sur 5	Fiche suivi des établissements
OBJECTIF 2			
<i>Résultat 1</i>			
Les données collectées auprès des commerçants permette d'avoir une idée précise de la gestion des biodéchets	Un nombre représentatif de commerces ont répondu à l'enquête	20 sur Vitré 10 sur Châteaugiron 10 sur Janzé	Tableau des commerces enquêtés
OBJECTIF 3			
<i>Résultat 1</i>			
Le projet proposé est validé par la mairie de Retiers et le SMICTOM pour le mettre en place sur l'ensemble de la commune	Projet validé au conseil municipal de Retiers et validé au bureau syndical du SMICTOM		Fiches des délibérations des deux instances

Figure 12 : Cadre logique - Source : Océane Buchard

Partie 3 : Résultats et analyse

I. Les résultats

> **Objectif 1** - Accompagner des établissements pilote sur un territoire test à une meilleure gestion des biodéchets dans leur restaurant collectif

Résultat n° 1 - Les établissements accompagnés valorisent les biodéchets de leur restaurant collectif

L'objectif du projet était d'accompagner 5 établissements vers la valorisation des biodéchets dans un but d'ancrer la boucle de collecte pour la méthanisation sur le territoire de RaFCté pour permettre aux autres établissements de mettre en place la collecte plus facile car une boucle sera déjà existante.

Sur une liste de 10 établissements à contacter, je n'ai finalement accompagné que 4 sur cette année. Le tableau ci-dessous résume, parmi les établissements contactés, ceux qui sont intéressés par l'accompagnement donc ceux que j'ai accompagnés ensuite et ceux pour qui soit ça n'était pas le moment (dû au Covid-19) ou qui n'était simplement pas intéressé par la démarche.

Nom des établissements		Leurs réponses
Restaurant municipal	Mairie	Pas de réponse
Ecole Primaire	Le Sacré Cœur	
Restaurant municipal	Mairie	Accompagné
Hôpital	Janzé - CH La Roche aux Fées	Pas intéressé : valorisation des biodéchets déjà mise en place avec Veolia
EHPAD	Résidence La Colline Centre Hospitalier	
Ecole Maternelle	La Marelle	Accompagné : même accompagnement mairie + écoles -> restaurant scolaire
Ecole Elémentaire	Le Chat Perché	
Restaurant municipal	Mairie	Accompagné
Ecole Primaire	Sainte Marie	
Ecole Primaire	Louise Bellays	
EHPAD	Résidence de l'Etang	Accompagné
Restaurant municipal	Retiers	Accompagné
Collège	La Roche aux Fées	Pas le temps à cause du Covid

ESAT	Association Sévigné	Pas besoin : biodéchets déjà valorisés et très peu de gaspillage alimentaire
Lycée	Jean-Marie de la Mennais	Pas le temps à cause du Covid

Au vu du nombre d'établissements accompagnés, nous avons pris la décision d'en contacter quelques uns en plus, j'ai donc contacté les 3 établissements :

Ecole Primaire	Notre Dame	Toujours pas de réponse
Restaurant municipal	Mairie	
Ecole Primaire	Le Sacré Cœur	Intéressé par l'accompagnement
Collège	Saint Joseph	Intéressé par l'accompagnement
EHPAD	Albert Aubry	Pas intéressé

Le collège et l'école primaire font partie des établissements que j'ai rencontrés mais dont l'accompagnement n'a pas eu lieu à cause de la fermeture du restaurant et de la cuisine centrale au collège à cause du Covid-19 ainsi que d'un délais trop court pour débiter un accompagnement en fin d'années scolaire. Ces deux établissements mettront en place la démarche à partir de la rentrée scolaire 2021.

Finalement, même avec une deuxième campagne de proposition d'accompagnement, je n'accompagne que 4 établissements pour l'année de mon apprentissage. Et qui n'auront pas mis en place une solution de valorisation pour les biodéchets de leur restaurant collectif avant la fin de mon contrat. On peut donc dire que cet objectif n'a pas été atteint. Je détaillerai plus loin les différentes causes.

Résultat n° 2 - Les établissements accompagnés ont fait évoluer leurs pratiques pour réduire la production de biodéchets

Sur les quatre établissements accompagnés, deux établissements ont prévu de mettre en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire (via les commandes, via la préparation, via le service, via le gaspillage des convives etc.). Ces deux établissements sont l'EHPAD de Marcillé-Robert et le restaurant scolaire Le Braz de Retiers.

Le premier souhaite mettre en place une démarche globale et durable. Globale car il ne se contente pas seulement de valoriser les biodéchets mais également de réduire cette production et agissant sur tous les niveaux où ils le peuvent.



Figure 13 : Extrait affiche expliquant le projet de l'EHPAD
Source : EHPAD de Marcillé-Robert

Le second mettra en place la commande à la composante pour réduire le gaspillage alimentaire à la source pour ensuite faire un travail lors du service avec les agents et enfin un travail auprès des enfants.

Résultat n° 3 - Une dynamique interne est maintenue afin de poursuivre la mise en place des actions pour l'évolution des pratiques de manière concertée et en démocratie participative

Pour la majorité des établissements, cet accompagnement n'a abouti que sur un simple changement de pratique sur une action donnée qui est la valorisation des biodéchets qui sera mis en place à partir de l'année scolaire prochaine. Ce qui est déjà un bon résultat, j'expliquerais ma pensée plus loin.

Pour l'EHPAD de Marcillé-Robert, c'est différent. Comme je le disais, ils souhaitent mettre en place une démarche durable et suite à une visite dans un autre EHPAD du territoire et d'un retour d'expérience d'une personne ayant mis en place une démarche similaire et ayant monter un collectif, l'EHPAD de Marcillé-Robert s'en ai saisi et ont pour projet de monter leur groupe projet. A cause d'un ensemble de conditions extérieures, le collectif ne sera monté qu'après l'été 2021.

On peut donc dire qu'à ce jour cet objectif n'a pas été atteint.

> **Objectif 2 - Préparer un potentiel accompagnement des commerçants de métiers de bouche à une meilleure gestion des biodéchets**

Résultat n° 1 - Les données collectées auprès des commerçants permettent d'avoir une idée précise de la gestion des biodéchets

Nous avons pour objectif d'enquêter un nombre représentatif de commerçants en fonction du nombre de commerces dans les communes et des types de commerces. Sur la ville de Vitré, nous avons établi un nombre de 20 commerces à interroger. Nous avons atteint cet objectif. Néanmoins, sur les communes de Janzé et Châteaugiron, nous voulions interroger 10 commerçants sur chacune d'entre elles et nous n'avons rencontré que 7 commerces à Janzé et 5 à Châteaugiron.

Les résultats seront présentés au bureau syndical le 13 septembre 2021 par CH avant cela nous rédigerons un rapport avec Flavien Auvray.

> **Objectif 3 - Accompagner une commune pilote sur un projet test pour la valorisation de l'ensemble des biodéchets produit sur cette commune**

Résultat n° 1 - Le projet proposé est validé par la mairie de Retiers et le SMICTOM pour le mettre en place sur l'ensemble de la commune

Après cette première réunion de travail et de cadrage, les deux collectivités doivent faire valider l'idée du projet ainsi que son budget. Cette réunion a été bénéfique pour le projet car il a été validé par ces deux instances. Le projet démarrera au printemps 2022.

II. Analyse des résultats et préconisation

A. Analyse de ma méthodologie

Comme je l'expliquais, j'ai pris le temps de faire des recherches pour construire ma démarche, cela m'a été bénéfique et je me rends compte que ces recherches auraient pu être encore plus approfondies. En effet, il aurait été intéressant que je m'appuie sur d'avantages de retours d'expérience pour construire cette démarche. J'ai été en contact avec 2 personnes pour ces retours d'expériences, ce qui est assez peu. Je me suis un peu limitée aux recherches sur internet, ce qui m'a certainement beaucoup apporté.

La richesse des expériences de chacun.e est bien plus grande et avoir des échanges avec des personnes qui ont déjà accompagné des structures m'aurait réellement apporter de la matière. Je pense que c'est aussi dû au fait que j'avais l'impression d'être la première à accompagner de ce contexte particulier et j'avais l'impression que ça ne m'apporterait pas tant que ça. J'ai renforcé mon "isolement" face à la construction de mon projet. Je me rends compte aujourd'hui que s'appuyer sur les expériences des autres est très utile et très important. D'où l'importance de travailler en réseau.

Je crois que je ne me rendais pas compte de ce que ça pouvait m'apporter, que mon égo me disait que je pouvais me débrouiller seule.

La rédaction de la méthodologie est une phase qui met indispensable pour m'approprier mes missions. Pour moi, avoir rédigé cette méthodologie est également utile pour montrer la direction que je souhaite prendre, c'est aussi un document qui permet à mes responsable de suivre mes avancées dans les missions. Pour la construction, c'est un outil qui me paraît fonctionnel pour discuter et ajuster au fur et à mesure à partir de quelque chose d'écrit.

Nous avons donc fait quelques aller-retours pour la conception de ma trame de travail afin de la construire avec les retours et les attentes de mes responsables.

Lors de cette première réunion, il aurait été intéressant de plus appuyer sur l'idée que ce sont leur projet et que nous nous proposons seulement de les accompagner dans leur démarche. Il faut prendre en compte qu'ils n'ont pas été initiateur, ils n'ont pas été demandeurs de cet

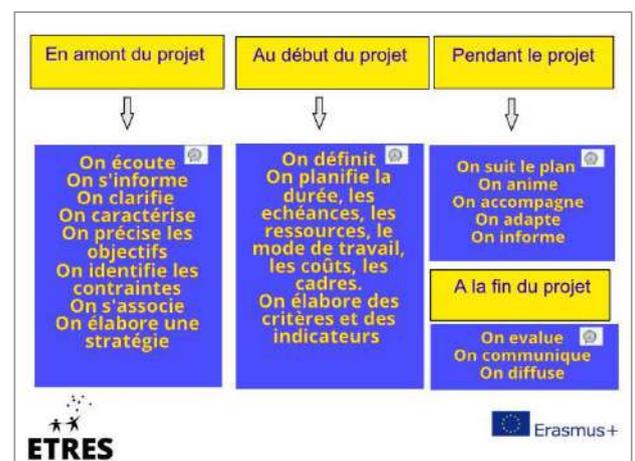


Figure 14 : Schéma étapes de l'accompagnement
Source : ETRES

accompagnement ou encore ne se posait pas la question pour le fond du projet à mettre en place c'est-à-dire faire évoluer la gestion des biodéchets au sein de l'établissement.

Ma position au sein du SMICTOM est plus perçue comme l'expert, le SMICTOM représente celui-ci détient toutes les compétences et connaissances dans le déchet. Lors des premiers contacts et de la 1ère rencontre, Céline Hoffecard et moi-même représentions les personnes expertes. Puis au fur et à mesure de l'accompagnement, mon intention a été perçue différemment par les groupes de personnes accompagnées mais aussi au sein du SMICTOM. Je pense que ma position d'apprentie au sein de la structure "démystifie" cette posture "d'experte". Et je crois avoir su montrer que je ne savais pas et qu'on pouvait chercher ensemble ce qui a vraiment eu impact sur le dynamisme et le fait que je ne guidais pas mais que j'accompagnais.

Il y a donc eu un temps d'ajustement des rôles de chacun.e et des relations, des échanges. J'ai pu remarqué qu'au début, les groupes accompagnés vont prendre un position plutôt passive, d'observation, de recherche de compréhension et d'attente. Parfois, le dynamisme se mettait en place à la suite des premiers échanges et de la 1ère réunion, il y avait un mouvement qui commençait et c'est ce que je souhaitais.

Puis autre fois, certains groupes restaient passifs et en position d'attente que nous (le SMICTOM, l'accompagnateur) fassions les choses "pour eux", parfois même les référents étaient dans l'attente et la passivité.

Pour moi, ce qui a causé cela c'est le manque de cadre, le cadre que je n'ai pas su poser. Il aurait été intéressant que j'établisse avec eux la posture et le rôle de chacun.e et plus particulièrement ma posture en tant qu'accompagnatrice au SMICTOM. En effet, définir et expliquer les différentes postures éducatives et présenter et expliquer celle qui me concerne, aurait été un atout pour la suite. La posture que j'ai souhaité prendre est celle de l'accompagnatrice qui est décrite comme être "aux côtés de". (Le Bouëdec, 2007)

Également, pour permettre aux groupes de se mettre en projet dans de meilleures conditions, il aurait été pertinent d'annoncer explicitement mes objectifs. C'est-à-dire, que je souhaitais les emmener vers une émancipation et une autonomie d'agir. Et donc ensuite de définir les leurs et les activités de chacun.

Dans le cadre de cette mission, j'ai donc accompagné un processus d'élaboration d'un projet partagé et de co-construction en favorisant l'autonomie des acteurs selon le référentiel d'activités professionnelles accompagnateur/accompagnatrice (ETRES, 2016).

Situations professionnelles et activités	Exemples de sous-activités clés	Exemples de compétences-clés
<p>6. Accompagner le processus d'élaboration d'un projet partagé et co-construit en favorisant l'autonomie des acteurs</p>	<p>Mise en place d'une animation du projet de façon participative et collaborative. Organisation collective de réunion, permettre à l'intelligence collective de se créer Organiser les animations et prises de note pour les réunions Etre à l'écoute de chacun pour identifier les freins et leviers à l'implication de chacun Identification du problème ou de ce qu'il manque dans le projet et ce que l'accompagnement peut apporter pour compléter ou orienter Poser le planning, les disponibilités et volontés de chacun Possibilité de fournir des outils Proposer ou accompagner à l'émergence de solutions ou scénarios Co-construire Accompagner à la co-décision Ne dit pas ce que les acteurs doivent faire mais facilite l'émergence des idées et leur organisation dans le temps Tout au long du projet s'assurer de l'adhésion des gens au projet Faire le lien avec les différentes parties prenantes : écoute/médiation</p>	<p>Maîtriser les bases de la communication interpersonnelle Maîtriser les outils de négociation fondée sur la participation et un principe de résolution gagnant-gagnant Etre capable de développer une posture empathique Etre capable de définir et maintenir un contexte d'échanges sécurisant fondé sur la bienveillance, le non-jugement Etre capable d'animer un processus de concertation fondé sur une dynamique participative favorisant la créativité Etre capable de mobiliser des techniques de gestion de conflit Etre capable d'accompagner à la prise de décision, Maîtriser la méthodologie de projet et savoir la transmettre Etre capable de clarifier les rôles et responsabilités dans le projet savoir adopter une posture favorisant l'autonomie des acteurs (appropriation des méthodologies)</p>

Figure 15 : Extrait affiche expliquant le projet de l'EHPAD
 Source : EHPAD de Marcillé-Robert

B. Analyse des actions que j'ai mis en place

Pour revenir sur l'animation des réunions, celle-ci a été plus que banale. Je n'ai pas mis en application la démocratie participative dans le cadre de ces réunions. Ce qui est vraiment dommage et qui aurait pu être au moins initié même sur un temps d'accompagnement court. Je n'ai pas su lancer une vraie dynamique au sein d'un établissement.

Les objectifs que je me suis fixés au tout début était trop haut au vu du temps d'accompagnement et de mes compétences. Il me fallait du temps pour apprendre avant de mettre ou en mettant en place et un accompagnement beaucoup plus long pour atteindre l'idéal que je m'étais imaginé. Qui est pour rappel : mettre en place une dynamique collective et en démocratie participative pour une meilleure gestion des biodéchets.

La prise de recul est difficile pour moi à ce jour, j'ai du mal à observer ce qui a fonctionné ou non, je n'arrive pas à voir ce que je pourrais faire différemment pour que cela fonctionne. Je sais que des outils auraient été utile pour moi, que j'ai vu dans la CEEDDR, que je n'ai pas mobilisé, je crois que je sature du mémoire et de la mission mais je sais que dans quelques semaines, je saurais voir et analyser ce que j'aurais pu faire de différent.

Partie 4 : Travail d'équipe

I. Le service TER

Le service prévention est un service peu ancré dans le SMICTOM car jusqu'ici et depuis le début (2009), il dépend des appels à projet de l'ADEME qui finance des postes également. Ce sont des postes temporaires et courts (entre 3 et 5 ans).

A. Travail d'équipe avec Céline Hoffecard

A mon arrivée au SMICTOM, dans le service prévention, il n'y avait que CH depuis 1 an. C'était le début de la mise en œuvre des actions de l'appel à projet. Nous formions alors une petite équipe de travail. Chacune travaillait sur son ou ses projets, projets qui n'avaient pas forcément de lien entre eux. Nous ne travaillons pas en équipe ou en collaboration. CH était ma tutrice et était présente lorsque j'avais besoin d'aide pour la gestion de mon projet.

En effet, CH me proposait des points réguliers (au moins 1 fois par semaine) et je la sollicitais en dehors de ce cadre si j'en avais besoin. Encore une fois, la crise sanitaire a fortement impacté mon travail car nous avons eu des mois de télétravail. Cela a rendu plus difficile les échanges entre CH et moi. Nous faisons toujours des points réguliers mais la communication était plus difficile, nous ne pouvions pas passer dans le bureau l'une de l'une pour une petite question ou faire un petit point. Nous avons mis en place un échange téléphonique 1 fois par jour.

Pour moi, nous n'avons pas réellement eu de travail d'équipe. Ma position était celle de l'apprentie qui coordonne mes projets et CH était ma tutrice qui était là pour m'accompagner.

B. Travail d'équipe avec Flavien Auvray

A partir d'avril 2021, moins de télétravail, arrivée de FA, une réorganisation naturelle s'est mise en place. En effet, nous sommes passés d'un jour de télétravail par semaine à au moins 3, ce qui a vraiment facilité nos échanges. De plus, l'intégration de FA dans l'équipe s'est faite très progressivement dû à l'absence de CH et moi-même dans la même période et aux périodes de télétravail. Pour autant, il n'en aurait été pas moins intéressant d'échanger sur nos personnalités respectives dans le cadre du travail d'équipe.

J'ai travaillé en équipe avec FA sur le projet d'enquête auprès des commerçants de métiers de bouche. Étant nouvellement arrivé dans la structure, j'ai appris à connaître FA, nous avons fait connaissance au fur et à mesure via des échanges sur notre parcours professionnel, par exemple. Nous avons mis en place naturellement une démarche de travail. En effet, nous n'avons pas pris le temps de réellement échanger sur

nos besoins dans un travail d'équipe, nos fonctionnements respectifs, notre manière de fonctionner. Nous avons laissé les choses se faire. Mais comme nous avons une grande facilité à échanger, nous pouvions exprimer à l'autre, nos difficultés, les fonctionnements ou l'organisation qui ne nous correspondaient pas et donc de faire des ajustements.

Nous avons un fonctionnement très différent, néanmoins plutôt complémentaire. Pour mener le projet d'enquête, nous n'avions pas d'organisation spécifique, nous nous retrouvions souvent pour faire des points. Durant ce travail, il n'y avait pas de hiérarchie entre nous deux, aucun n'a pris la place de leader, nous avançons ensemble et cela fonctionnait plutôt bien.

C. Travail d'équipe à 3

Comme je le disais, nous sommes une toute jeune équipe qui cherche encore son équilibre et dont son fonctionnement n'est pas encore stable, il continuera d'évoluer.

Pour l'organisation du travail de l'ensemble du service prévention, nous avons peu d'outils. Comme pour l'ensemble du SMICTOM, nous avons les agendas partagés via Outlook.



Nous faisons des points tous les 3 selon les besoins, ils sont plutôt rares. Ces points sont pour des projets qui nous concernent tous les 3 ou alors c'est lorsque CH et DB nous demandent un retour sur nos projets.

Nous avons des temps informels de discussion qui sont tout autant importants et qui participent à une bonne entente et une ambiance agréable. Je crois qu'on a réussi à être à l'écoute les uns des autres, être bienveillant et non-jugeant.

II. Moi au sein de l'équipe

Au sein d'une équipe, j'ai tendance à m'oublier dans l'engouement des choses, j'oublie de m'écouter et j'accepte des missions ou des choses qui ne me correspondent pas. Je me laisse porter par le fonctionnement de l'équipe en me sur-adaptant, même si ce fonctionnement ne me correspond pas je m'y intégrerai et imiterai les fonctionnements de l'équipe sans me rendre compte que ça ne correspond pas. Puis, au bout d'un certain temps, je n'irais plus bien, j'arriverais plus à m'impliquer comme je peux l'être, à être motivée et à aimer ce que je fais. Ce qui est évident, en acceptant des choses qui ne me vont pas, je crée moi-même un environnement de travail pénible pour moi. Je perd donc goût à ce que je fais au quotidien au travail et me déresponsabilise de mes actions.

J'ai tendance à me mettre en retrait. Pour l'accompagnement et les rencontres avec les acteurs accompagnés, c'est une posture intéressante car je ne prend pas la place de leader du groupe ou d'experte mais plutôt comme soutien ou support. Cette posture favorise l'écoute. J'aimais que la relation soit horizontale et sans forme de hiérarchie avec les personnes et groupes accompagnés. Mais cette posture de retrait a aussi des inconvénients comme la passivité. En effet, je vais assez facilement être dans la passivité surtout si je bloque sur un problème ou j'ai peur de me tromper et de mal faire. Cela n'a pas facilité la circulation d'informations vers les établissements accompagnés, l'avancée de projets, la communication externe et interne etc...

En effet, c'est exactement ce qu'il s'est passé au SMICTOM. En plus de me sentir déresponsabiliser, je me sentais très loin de mes missions, missions qui me plaisaient de moins en moins. De fait, les périodes de confinement, de télétravail, de fermeture des écoles, tout cela a participé à ce que je me sente éloignée de mes projets.

Je peux donc déduire que ce fonctionnement a été un frein pour les projets que j'ai menés durant ce contrat d'alternance et un frein pour mon épanouissement personnel au travail.

Le levier principal de mon fonctionnement est ma capacité d'écoute. Dans le cadre de l'accompagnement, c'est un savoir-faire important. Cette posture participe permet aussi de prendre du recul sur les différentes situations, je prends le temps d'analyser pour mieux repartir.

Partie 5 : Analyse globale

Je me rends compte que dans le cadre du travail j'ai vraiment besoin d'être animée par ce que je fais pour me sentir bien. Au SMICTOM, j'ai eu l'occasion de m'approprier chaque mission à chaque fois qu'on m'en confiait une. Cette phase d'appropriation est vraiment importante pour moi, je trouve au projet un sens qui me motive, je le comprends. J'ai également besoin de construire et de coordonner dans le sens que je souhaite pour me sentir impliquée et motivée. Ce qui n'a pas vraiment été le cas au SMICTOM, en effet, il n'est pas une structure EEDD. Cela crée un décalage avec mes pesées et la pesée et la culture du SMICTOM. En fait, faire de l'EEDD au SMICTOM a été un défi pour moi que je n'ai pas su relever aussi bien que je l'aurais voulu mais cela m'a beaucoup appris.

Je pense sincèrement que j'ai envie et que je peux être coordonnatrice de projets en EEDD mais j'ai encore beaucoup besoin d'apprendre et d'évoluer, apprendre à me connaître, grandir, comprendre... J'ai besoin de prendre du recul sur cette expérience pour en retirer des enseignements et c'est ce qui me permettra de comprendre et de changer des fonctionnements qui ne me correspondent plus. L'éducation à l'environnement et au développement durable me passionne depuis longtemps sous des différentes formes, je suis faite pour travailler dans ce domaine en je l'espère. Je dois simplement trouver mon équilibre avec moi-même.

Je sais aussi que je dois être dans une structure qui prend en compte l'épanouissement personnel et la santé psychologique de chacun.e, qui soit à l'écoute, bienveillant, où le dialogue est ouvert... Sans cela, je ne me sentirais pas à l'aise dans le cadre de mon travail. J'ai retrouvé pas mal de ces critères au sein du SMICTOM.

Dans le cadre de l'accompagnement des établissements (et dans tout le reste d'ailleurs), je me rends compte que l'écoute ne suffit pas, il faut ensuite passer à l'action sans réfléchir, analyser pendant des jours, mais juste assez pour ensuite se lancer. J'ai vraiment envie d'être beaucoup plus dans l'action que la réflexion. Ce que j'ai envie de faire différemment dans ma/mes prochaines expériences professionnelles, c'est d'apprendre à agir sans être bloqué par des peurs.

Je me rends compte que j'aimais être auprès des personnes que j'accompagnais, j'aimais organiser des temps d'échange, j'aimais faciliter la discussion, j'aimais voir les personnes se mettre en projet et être motivées. C'est vrai que mon énergie et ma motivation vont beaucoup dépendre de mon environnement et des personnes qui m'entour.

J'aimais travailler en équipe avec Flavien, j'aimais lorsqu'on réfléchissait à deux et qu'ensuite nous mettions en place ce que nous avons imaginé. Je n'aime pas travailler seule, enfin, j'ai besoin de temps seule pour l'incubation mais j'adore créer à plusieurs.

Conclusion

En guise de conclusion, je propose de revenir à la problématique de ce présent mémoire qui est : “Comment une collectivité territoriale articule-t-elle l’aspect technique et l’éducation à l’environnement et au développement durable pour une meilleure gestion des biodéchets ?”

Je crois, qu’aujourd’hui, le SMICTOM est dans une phase de changement qui l’amènera vers une pesée et une culture de plus en plus EEDD. Elle restera une structure très cadrée et administrative qui est au service de la population. Cela la fera avancer au même rythme que les habitants en fonction de leurs demandes et leurs besoins.

L’aspect technique est une part très importante du fonctionnement du SMICTOM, le service prévention en est forcément impacté. Je crois que l’accompagnement à la transition écologique est une approche qui pourrait être très importante pour le service prévention. Cependant, avec des délais aussi courts et avec un besoin de répondre aux objectifs et obtenir des résultats palpables et de chiffres dans ce délai, rend une image de cette approche moins “efficace”. Car si le SMICTOM ne fait pas pérenniser ce service sans ne dépendre que des financements (comme l’ADEME), les actions mises en place risquent de ne pas perdurer sur le long temps.

Cependant un gros travail est fait depuis 2009 dans ce sens, et cela continuera, j’en suis persuadée.

Cette année très chargée se termine. Une expérience à Florac hors du commun. Un apprentissage riche en découverte. Je suis très heureuse et reconnaissante d’avoir pu vivre ces deux expériences. Ça a été très éprouvant mais tellement formateur.

Évidemment, je continuerai dans ce magnifique domaine qu’est l’EEDD. Je suis heureuse d’avoir découvert l’accompagnement, c’est vraiment une très belle approche pour éduquer à l’environnement et au développement durable.

Cette licence et ce contrat d’apprentissage m’ont fait acquérir de nouvelles compétences qui me sont précieuses. Je suis fière de moi même si je n’ai pas atteint les objectifs fixés. Et je suis très reconnaissante d’avoir pu vivre cette expérience.

Bibliographie

ADEME (2018). Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective. Angers : A4 éditions. 16p.

ADEME (2015). Le compostage. Angers : A4 éditions. 20p.

Beauvais, M. (2004). Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement. Savoirs, (3), 99-113

Besse, G., chargée de mission stratégique au Cgdd (2017). Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique?. La Défense cedex : Le Commissariat Général au développement durable - Délégation au développement durable. 78p.

Bonicel, M. F. (2007). Accompagner: la belle histoire.

Bourg D. & Papaux A. (dir.), Dictionnaire de la pensée écologique, Article 'Transition', 2015.

Brundtland, G. (1987). Report of the World Commission on Environment and Development: Our Common Future (Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement: Notre avenir à tous). Oslo: Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies.

ETRES. La professionnalisation des acteurs de l'EEDD vers la transition écologique [en ligne]. (12/08/2021). <https://etreserasmus.eu/?PagePrincipale>

Gérard, R. (2009). Education à l'environnement vers un Développement durable. Sociographe, (2), 27-37.

GIEC (2021). Changement climatique généralisé et rapide, d'intensité croissante. Genève (Suisse) : OMM. 5p.

Leininger-Frézal, C. (2011). L'éducation relative à l'environnement: un enjeu de la vie politique locale. Éducation relative à l'environnement: Regards-Recherches-Réflexions, 9.

Le Monde avec AFP (2021). Dérèglement climatique : l'humanité à l'aube de retombées cataclysmiques, alerte un projet de rapport du GIEC. https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/06/23/dereglement-climatique-l-humanite-a-l-aube-de-retombees-cataclysmiques-alerte-le-giec_6085284_3244.html

LE PASSAGE, D. U. R. D., & UN, É. À. (2017). La transition. Transition.

Livre blanc des biodéchets en restauration, lb, Actualisé 09/2016, MEIKO

OpinionWay (2020). Compostage, où en sont les Français ? Rapport national. Paris : Esomar member. 40p.

Réseau Ecole et nature (France). (2010). Guide pratique d'éducation à l'environnement: entre humanisme et écologie. Y. Michel.

Roche aux Fées Communauté. Sensibilisation et Éducation à l'environnement [en ligne]. (12/08/2021). <https://www.rafcom.bzh/vivre-habiter/transition-ecologique/sensibilisation-et-education-lenvironnement>

Sauvé, L. (1997). L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants. Revue des sciences de l'éducation, 23(1), 169-187.

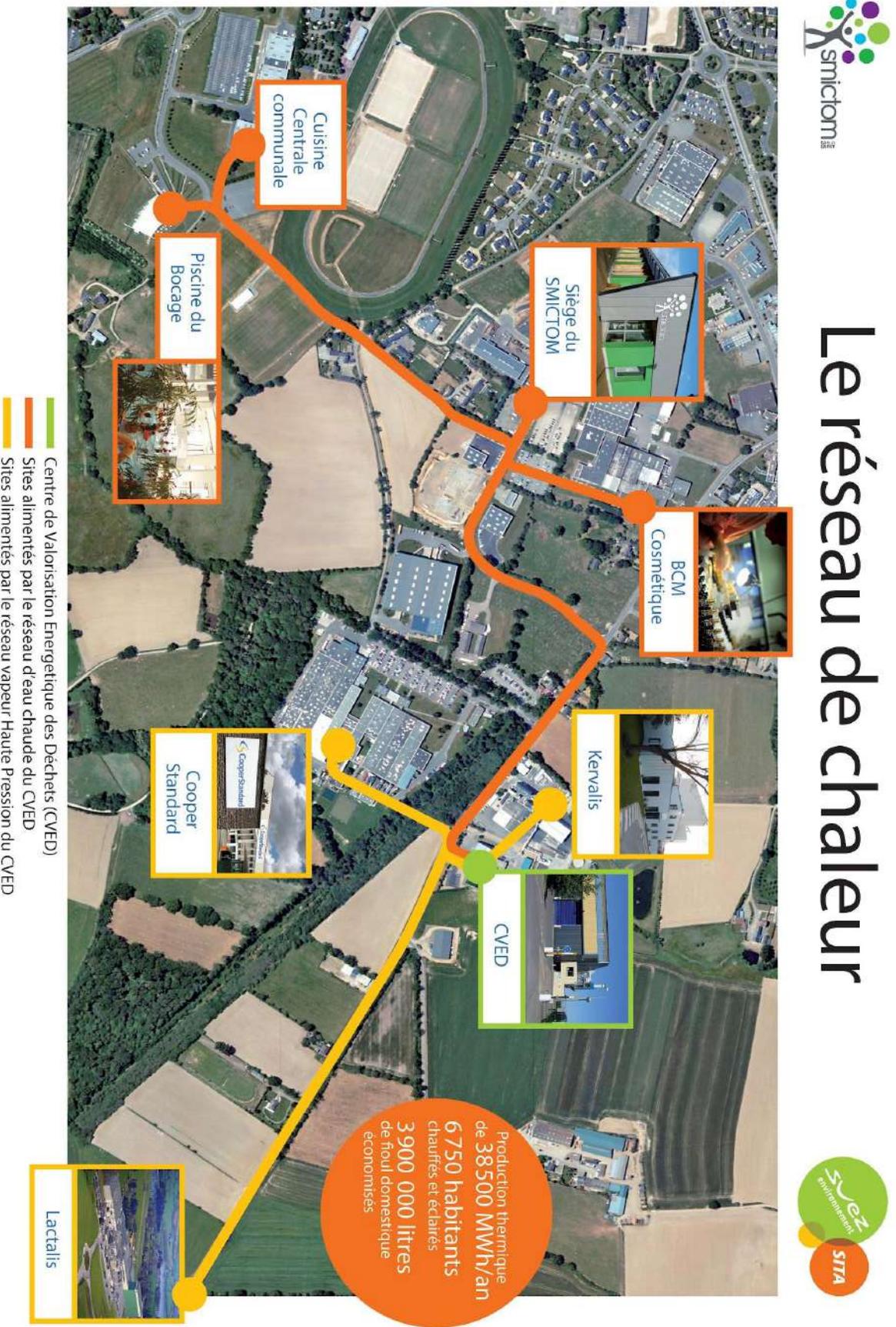
Table des annexes

Annexe 1 : Schéma du réseau de chaleur

Annexe 2 : Tableaux budget

Annexe 3 : Fiche action SMICTOM appel à projet TER

Annexe 4 : Retour d'expérience EHPAD Retiers



Annexe 2

Recettes de fonctionnement

SYNTHESE PAR POLE	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Var. BP	Var. CA
COLLECTE	1 741 400,00	2 407 294,94	1 633 400,00	-6%	-32%
COMMUNICATION		0,00			
DECHETERIE	426 200,00	542 664,44	427 200,00	0%	-21%
PREVENTION-TZDZG-TER	55 000,00	27 368,05	121 000,00	120%	342%
RESEAU DE CHALEUR URBAIN	503 000,00	454 756,03	477 800,00	-5%	5%
STRUCTURE	10 998 243,12	11 260 771,17	11 350 000,00	3%	1%
TRAITEMENT	118 000,00	297 987,10	121 000,00	3%	-59%
(vide)	2 698 136,48	2 698 136,48	2 382 718,21	-12%	-12%
Total général	16 539 979,60	17 688 978,21	16 513 118,21	0%	-7%

Dépenses de fonctionnement

Synthèse par Pole	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Var. BP	Var. CA
COLLECTE	6 452 400,00	6 063 457,29	6 444 500,00	0%	6%
COMMUNICATION	309 125,00	220 765,17	278 600,00	-10%	26%
DECHETERIE	3 139 181,60	3 086 826,75	3 556 700,00	13%	15%
PREVENTION-TZDZG-TER	289 848,00	180 306,25	301 100,00	4%	67%
RESEAU DE CHALEUR URBAIN	634 790,00	540 500,78	551 050,00	-13%	2%
STRUCTURE	1 396 590,00	916 918,70	1 061 668,21	-24%	16%
TRAITEMENT	4 318 045,00	4 297 485,06	4 319 500,00	0%	1%
Total général	16 539 979,60	15 306 260,00	16 513 118,21	0%	8%

Suite annexe 2

Dépenses d'investissement		2020 BP	2020	2021 BP
Chapitre	Libellé			
010	Stocks			
20	Immobilisation incorporelles	83 382 €	6 628 €	14 650 €
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisation corporelles	1 458 172 €	433 598 €	1 580 087 €
22	Immobilisation reçues en affectation			
23	Immobilisation en cours	1 020 065 €	427 544 €	1 469 033 €
27	Immobilisation financière	- €	- €	
	TOTAL dépenses d'équipement	2 561 619 €	867 770 €	3 063 770 €
10	Dotations fonds divers et réserves		- €	
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	244 700 €	244 682 €	244 700 €
18	Compte de liaison : affectation			
26	Participation créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	190 000 €	- €	22 000 €
	TOTAL dépenses réelles d'investissement	434 700 €	244 682 €	266 700 €
040	Opération d'ordre de transferts entre section	157 600 €	183 509 €	155 400 €
041	Opérations patrimoniales	210 655 €	210 655 €	
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	
	TOTAL des dépenses d'ordre d'investissement	368 255 €	394 164 €	155 400 €
	TOTAL dépenses d'investissement	3 364 574 €	1 506 616 €	3 485 870 €

Recettes d'investissement		2020 BP	2020	2021 BP
Chapitre	Libellé			
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	842 884 €	910 785 €	49 286 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
20	Immobilisation incorporelles		- €	
204	Subventions d'équipements versées	- €		
21	Immobilisation corporelles		754 €	2 700 €
22	Immobilisation reçues en affectation			
23	Immobilisation en cours			
	TOTAL recettes d'équipement	842 884 €	911 539 €	51 986 €
10	Dotations fonds divers et réserves	229 000 €	230 265 €	130 000 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	420 000 €	420 000 €	
138	Autres subventions d'investissement non transférées			
18	Compte de liaison : affectation			
26	Participation créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits de cessions	10 059 €		
	TOTAL recettes financières	659 059 €	650 265 €	130 000 €
021	Virement à la section fonctionnement			
040	Opération d'ordre de transferts entre section	1 375 895 €	1 406 960 €	1 355 000 €
041	Opérations patrimoniales	210 655 €	210 655 €	- €
45	Opération pour compte de tiers		- €	
	TOTAL des recettes d'ordre d'investissement	1 586 550 €	1 617 615 €	1 355 000 €
	TOTAL recettes d'investissement	3 088 493 €	3 179 419 €	1 536 986 €
	Résultat d'investissement de l'année N	- 276 081 €	1 672 802 €	- 1 948 884 €
	Déficit ou excédent d'investissement reporté de N-1	276 080 €	276 081 €	1 948 884 €
	Résultat global d'investissement	0 €	1 948 884 €	- €

ATELIERS ÉVÈNEMENT ENGAGÉ

1

Ressource concernée:	Diverses
Référent de l'action :	Coordinateur TER
Partenaire associé :	Le Collectif des festivals

Description de l'action:

De nombreuses manifestations ont lieu sur le territoire du SMICTOM. Les organisateurs n'ont pas toujours les connaissances et moyens humains pour gérer au mieux les ressources lors de leurs événements. Aussi des ateliers sur les thématiques de l'économie circulaire au sein des manifestations seront mis en place. Objectif des ateliers :

- Capturer toutes les structures organisatrices de manifestations et tirer vers le haut les plus engagées - Mettre en réseau les organisateurs d'événements du territoire et faciliter la mutualisation,
- Faciliter la résolution des problèmes liés aux déchets événementiels sur le territoire et notamment lever les freins sur les engagements vers le zéro déchet,
- Accompagner les organisateurs d'événements dans la communication sur leurs engagements « développement durable » auprès des festivaliers.

Ces parcours de formation se constitueront de 4 ateliers. Ils auront lieu au siège du SMICTOM à raison d'un parcours par an : achats durables, optimiser le tri, communication éco-responsable, mutualisation et réemploi.

Enjeux :	Montée en compétences sur l'économie circulaire et mise en réseau des organisateurs du territoire
Action mise en œuvre sur :	Ensemble du territoire
Public visé :	Organisateurs de manifestations culturelles, sportives et touristiques - Elus et agents

DÉROULEMENT	sept 2019 - sept 2020 phase préparatoire	Choix des thématiques abordées et préparation des ateliers avec le Collectif des festivals + liste de contacts des structures présentes sur le territoire
	sept 2020	Octobre 2020 à janvier 2021 mise en place du premier parcours de formation
	2021	Si succès 2020 : reconduction
	2022	Reconduction
	2023	Retour d'expériences des organisateurs formés de 2020 à 2022

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Coordinateur TER + Service communication SMICTOM + interlocuteur Service Env't EPCI + adjointe ou VP à la culture
-------------	---

Moyens Collectif des festivals

2020 à 2023	1 animateur de formation
-------------	--------------------------

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers		Techniques
	Coût des ateliers	Communication	
2020	2 380 €	150 €	Mise à disposition de la salle
2021	968 €	150 €	
2022	968 €	150 €	

Coût financier total SMICTOM : 4 766 €

Indicateurs

	Nombre de structures formées	Avis en direct des structures formées	Structures engagées dans une démarche de DD
Hiver 2020	5	Questionnaire	-
Hiver 2021	5	Questionnaire	2
Hiver 2022	5	Questionnaire	2
2023	-	Retour d'expériences organisateurs formés de 2020 à 2022	2

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET TOURISTIQUES

ACCOMPAGNER LES ÉVÈNEMENTS DU TERRITOIRE VERS UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES

Ressource concernée: Fossile et diverses (collecte sélective, biodéchets, plastiques, cartons)

Référent de l'action: Chargé d'animation TER

Partenaire associé: Passion réception / Association et organisateurs d'évènements
/ Collectif des festivals / Pôle ESS

2

Description de l'action:

Création et mise à disposition d'un mobilier de collecte innovant, plus adapté, ludique et incitatif.
Création de «kit de communication» en amont et in situ pour favoriser le réemploi et la substitution du jetable et du plastique à usage unique. Gilets d'identification pour équipe mobile «d'ambassadeurs»/ Panneaux de consignes innovants / Marquage point tri et consigne...
Création d'un service de location de vaisselle réutilisable. Recherche d'un partenaire pour le lavage des kits de vaisselle.
Création d'une nouvelle grille de subvention, subvention éco-incitative : formation d'un GT intercollectivités et Collectif des festivals.
En parallèle, création d'un mobilier pour les salles de sports où le tri du plastique est totalement absent. Inciter au tri mais surtout au réemploi et à l'évitement du déchet.

Enjeux: Evitement du déchet et sensibilisation grand public

Action mise en œuvre sur: Evènements pilotes

Public visé: Organismes d'évènements du territoire

DÉROULEMENT

2020	Etude pour la mise en place du service de location. Rédaction de la grille de subvention éco-incitative. Devis vaisselle, étude et conception du matériel (mobilier et vaisselle). Sélection des évènements retenus pour 2021 (3 max). En parallèle, recherche du nouveau mobilier de tri dans les salles de sport pour favoriser le recyclage du plastique et inciter au réemploi.
2021	Mise en œuvre sur les sites pilotes choisis. Accompagnement de proximité par le chargé d'animation TER. Suivi des indicateurs tonnages avant/après. Bilan et projection. En parallèle, test du nouveau mobilier dans 3 complexes sportifs.
2022	Extension des pratiques jugées efficaces sur les sites pilotes de 2021. Extension sur 3 nouveaux sites pilotes. Accompagnement de proximité par le chargé d'animation TER. Suivi des indicateurs tonnages avant/après. Bilan et projection. En parallèle, extension du mobilier dans les complexes sportifs.
2023	Extension sur 3 nouveaux sites pilotes (soit 9 au total sur le programme TER). Accompagnement de proximité par le le chargé d'animation TER. Suivi des indicateurs tonnages avant/après. Création d'un guide à diffuser à l'ensemble des associations et organisateurs.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 Chargé d'animation TER + service com SMICTOM + interlocuteur Service Env't EPCI + adjoint au sport Ville et/ou jeunesse

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023 Côté assos et/ou organisateur d'évènement : Côté assos et complexes sportifs :
représentants du site pilote + Collectif Festival représentants des assos utilisatrices et du propriétaire

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	Détails
2020	15 000 euros	Achat du mobilier pour les complexes sportifs et AMO Comm associée à cette opération spécifique
2021	15 000 euros	Achat mobilier, vaisselle, et subventions location pour les sites pilotes
2022	15 000 euros	
2023	15 000 euros	

Coût financier total SMICTOM : 60 000 €

Objectifs et indicateurs

	Côté assos et/ou organisateur d'évènement :		Côté assos et/ou organisateur d'évènement :			
2020	Nombre de bacs loués au SMICTOM (avant/après) tonnages collectés (avant/après)	bilan avec les 3 asso et organisateurs. Réunion. Choix des actions à reconduire/celles à arrêter	Nombre de présentation des bacs Omr et CS (avant /après)	Bilan avec les asso utilisatrices des complexes sportifs (questionnaires). Évolution des comportements vers le réemploi		
2021					bilan avec les 3 asso et organisateurs. Réunion pour affiner l'opération	
2022						bilan avec les 3 asso et organisateurs. Réunion - retour d'expérience
2023						

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET TOURISTIQUES

MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE POUR LES DÉCHETS COMPOSTABLES DES MANIFESTATIONS

3

Ressource concernée:	Biomasse
Référent de l'action :	Coordinateur TER
Partenaire associé :	Assos et organisateurs d'évènements / Unités de traitement

Description de l'action:

Afin d'accompagner au mieux les organisateurs de manifestations sur le territoire, et après mise en œuvre des actions de prévention et de la fiche action 2 précédente, le SMICTOM souhaite pouvoir accompagner les organisateurs vers une valorisation matière pour leurs déchets compostables.

Sur la plupart des évènements, constat est fait que les biodéchets sont collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de toilettes sèches posent également problème aux organisateurs.

Les toilettes sèches permettent d'économiser la ressource en eau.

Enjeux :	Valorisation des biodéchets
Action mise en œuvre sur :	Evènements pilotes
Public visé :	Assos et Organisateurs d'évènements du territoire

DÉROULEMENT	sept 2019 - sept 2020 phase préparatoire	Identifier les unités de traitement les plus proches pour ces déchets Déterminer les causes des refus pour les sites du territoire qui ont un process de compostage et/ou méthanisation
	2020	Identification de l'offre de traitement dès à présent disponible et aider les assos et organisateurs d'évènements à mettre en place le tri et la collecte des biodéchets dès 2021
	2021	Accompagner les sites locaux de compostage et méthanisation qui le souhaitent pour lever les freins liés à l'accueil des biodéchets des évènements. Bilan du tri et de la collecte des biodéchets sur les sites où le tri est mis en œuvre dès 2021
	2022	Accompagner les sites locaux de compostages et méthanisation qui le souhaitent pour lever les freins liés à l'accueil des biodéchets des évènements
	2023	Étendre la prestation de traitement à l'ensemble des évènements volontaires

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 | Coordinateur TER + interlocuteur service dev éco EPCI + VP ou adjoint à la culture/jeunesse.

Moyens humains partenaires

2020 à 2023	Organisateurs volontaires	SMICTOM Pays de Vilaine	Autres UVO	SUEZ
	ECOSUN	TRANSELI	DREAL	ADEME

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	Détails
2021	2 000 €	mise à disposition des bacs subventions collecte / valo des biodéchets.
2022	4 000 €	mise à dispo de temps pour aider
2023	6 000 €	administrativement les sites locaux de traitement
Coût financier total SMICTOM : 12 000 €		

Objectifs et indicateurs

	Evolution des tonnages	Qualité du flux «biodéchets»	Nombre d'évènements ayant une solution de traitement de leur déchets compostables
2021	Nombre de bacs loués au SMICTOM (avant/après) tonnages collectés (Avant/après)	bilan avec les 3 asso et organisateurs. Réunion. Choix des actions à reconduire/celles à arrêter	2
2022		bilan avec les 3 asso et organisateurs. Réunion pour affiner l'opération	6
2023		bilan avec les 3 asso et organisateurs. Réunion	9

ACCOMPAGNER LES MARCHÉS AMBULANTS VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ressource concernée:	Biomasse - bois - biodéchets - polystyrène - plastique (fossile)
Animateur de l'action :	Chargé d'animation TER
Partenaire associé :	la Commune de la Guerche de Bretagne / CCI / CRMA / VITRE COMMUNAUTE

4

Description de l'action:

Les marchés ambulants et notamment les marchés alimentaires sont des événements importants du quotidien des habitants du territoire. Ces lieux de vie sont très fréquentés et produisent d'importantes quantités de déchets. Ces quantités de déchets sont suffisantes pour créer des boucles locales d'économie circulaire. De plus les marchés représentent de bonnes vitrines du tri et de sensibilisation du public. Le décret du 10 mars 2016 oblige les marchés à mettre en place des solutions de tri : le tri 5 flux. Pour les marchés produisant plus de 10 tonnes de biodéchets (atteint en moyenne pour une dizaine d'exposants alimentaires) le décret impose la mise en place d'un tri à la source de ces déchets. Un travail sur les marchés ambulants semble donc important à mener que se soit sur l'apport de solutions de tri et de traitement des déchets que sur la possibilité de création de boucles locales et sur la communication auprès des différents acteurs.

Enjeux :	transformer les déchets de marché en ressources locales
Action mise en œuvre sur :	Marché de la Guerche de Bretagne
Public visé :	Commerçants et clients

Déroulement	2021	Diagnostic des déchets du marchés / Identification des flux et des filières de traitements locales existantes/ réflexions sur la mise en place de collectes séparées via les bons outils. Sensibilisation auprès des différents acteurs : mairie / commerçants / riverains et clients / définition d'un plan de communication.
	2022	Mise en place du système de tri et accompagnement des commerçants. Présence sur le marché pour inciter au réemploi et aux échanges. Cagettes vers le réemploi et l'ESS locale, biodéchets vers le méthaniseur et le compostage, plastiques et PSE vers le recyclage. Sans gêner le glanage.
	2023	Retour d'expérience/ identification des pratiques efficaces et des axes d'amélioration pour étendre à d'autres marchés.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 Chargé d'animation TER + adjoint au commerce + interlocuteur service dev éco et service envt EPCI

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023 Ensemble des marchands Police municipale Filières locales Asso commerçants

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	Technique
2020	5 000 €	Création d'une communication sur le réemploi et les échanges, prise en charge partielle de la collecte et du traitement du résiduel, intégration du reste dans le tarif. Modification du règlement de marché en ce sens.
2021	5 000 €	
2022	5 000 €	
Coût financier total SMICTOM : 15 000 €		

Objectifs et indicateurs

2022	Taux de participation des stands	Tonnages collectés (avant/après)	Bilan avec les organisateurs et marchands (questionnaires)
2023		tonnages valorisés matière (avant/après)	

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

5

Ressource concernée :	Divers
Réfèrent de l'action :	Coordinateur TER
Partenaire associé :	Coben - CRMA - repairs café - La porte à tiroirs - LBD - PEV

Description de l'action:

Différents acteurs du réemploi et de la réparation œuvrent sur le territoire du SMICTOM. Les usagers ne sont pas toujours informés de ces initiatives. La création d'un fascicule regroupant ces différentes alternatives à l'achat du neuf sera créé. Une «journée du réemploi et de la réparation» sera instaurée afin de mettre en lumière les acteurs œuvrant sur ces problématiques (Repair café - Repairateurs - recycleries - l'outil en main...). Refonte de la communication sur les caissons de seconde vie en déchèteries. Test sensibilisation sur le caisson de Janzé par l'association Le Bon débarras.

Formation des agents de déchèteries (par les association gérant les recycleries ou non).

COBEN : Formation des bénévoles des Repair Café et associations du territoire sur les enjeux de la réparation et du réemploi.

Accompagner les initiatives identifiées au lancement et au développement de Repair Cafés

Enjeux :	Mettre en avant et faire connaître les acteurs du réemploi et de la réparation
Action mise en œuvre sur :	Ensemble du territoire
Public visé :	Tout public

Déroulement	sept 2019 - sept 2020 phase préparatoire	Rencontre avec les différents acteurs du secteur du réemploi et de la réparation
	sept-2020	Création du fascicule et première journée du réemploi lors de la SERD
	2021	Animations autour du réemploi & réfection des caissons Seconde Vie SMICTOM
	2022	Journée du réemploi SERD
	2023	Animations autour du réemploi

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 | Coordinateur TER + Service com + interlocuteur service dev éco EPCI

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	Coben	CMA	Associations
	Chargée de mission	Expo + artisans	Bénévoles sur journée du réemploi

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2020	13 000€	création fascicule + Journée du réemploi :
2021		Animations et com : moyens humains
2022	10 000 €	journée du réemploi : nouvelle édition
2023		Animations et com : moyens humains
Coût financier total SMICTOM : 23 000 €		

Objectifs et indicateurs

2020	Nombre de personnes sur l'évènement "journée du réemploi"	suivi du tonnage caissons seconde vie des déchèteries	questionnaires satisfaction journées du réemploi
2021		suivi du tonnage caissons seconde vie des déchèteries	
2022	Nombre de personnes sur l'évènement "journée du réemploi"	suivi du tonnage caissons seconde vie des déchèteries	questionnaires satisfaction journées du réemploi
2023		suivi du tonnage caissons seconde vie des déchèteries	

ETUDIER LA POSSIBILITÉ DE CRÉATION DE LIEUX MUTUALISÉS EN FAVEUR DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

6

Ressource concernée:	biomasse - plastiques (fossile) - minérale
Animateur de l'action :	Coordinateur TER
Partenaire associé :	AMO - acteurs du réemploi et de la réparation du territoire - Coben

Description de l'action:

Recrutement d'un AMO pour étudier la faisabilité de créer des «Maison du réemploi» = Espaces mutualisés Recyclerie + mathériauteque + atelier pour accueillir les Repairs Cafés et autres événements (ateliers couture, zéro déchet...). Le manque de lieux dédiés est une problématique soulevée par les acteurs du réemploi et de la réparation, ces espaces mutualisés permettraient de combler ce manque. Une étude sur la création d'une filière pour la récupération de pièces détachées est également réalisée.

Enjeux :	Augmenter le réemploi et la réparation sur le territoire du SMICTOM
Action mise en œuvre sur :	Ensemble du territoire : 1 pôle mutualisé par EPCI
Public visé :	Tout public

Déroulement	sept 2019 - sept 2020 phase préparatoire	Rencontre des différents acteurs présents sur le territoire + Rédaction du cahier des charges / recrutement AMO
	sept-2020	Recrutement AMO - lancement de l'étude de faisabilité Création d'un comité technique et comité de pilotage
	2021	Démarrage opérationnel : acquisition / Construction locaux Contrats et partenariats, Mise en route du projet sur 1 EPCI
	2022	Démarrage opérationnel : acquisition / Construction locaux Contrats et partenariats, Mise en route du projet sur 1 EPCI
	2023	Mise en route du projet sur 2 ^{ème} et 3 ^{ème} EPCI

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Coordinateur TER + interlocuteurs services Env't et Dév éco des EPCI
-------------	--

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	partenaire 1	partenaire 2	partenaire 3	partenaire 4
	AMO	PEV - autres acteurs locaux	Assos - Repair Café	CME / état / région / ADEME

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	Détail :
2020	10 000 €	étude de faisabilité
2021	20 000 €	étude faisabilité, partenariats
2022	700 000 €	travaux, achat, exploitation d'1 site
2023	1400 000 €	travaux, achat, exploitation de 2 nouveaux sites
Coût financier total SMICTOM : 2 13000 €		

Objectifs et indicateurs

2022	Tonnages annuels réemployés, tonnages réparés, tonnages démentelés	Impact social, fréquentation des sites, taux de satisfaction usagers
2023		

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE POUR LES MATÉRIAUX DE SECONDE VIE

7

Ressource concernée:	Minérale
Référent de l'action :	Coordinateur TER
Partenaire associé :	AMO - acteurs du réemploi et de la réparation du territoire - Coben

Description de l'action:

Le bâtiment est un secteur consommateur de ressources et gros producteur de déchets (200 000 tonnes par an selon la cellule économique de Bretagne). Le réemploi de ces matériaux doit donc constituer une priorité. Les acteurs rencontrés par le SMICTOM Sud Est 35 (professionnels, acteurs du réemploi ou encore bailleurs et services de l'urbanisme) sont confrontés aux difficultés logistiques et techniques pour mettre en place des démarches plus vertueuses de déconstruction sélective et de réemploi. Une étude de faisabilité avec accompagnement d'un AMO sur les territoires des SMICTOM du Pays de Fougères et Sud Est 35 sera effectuée afin d'étudier la possibilité de mettre en place une solution pour faciliter le réemploi des matériaux . Une plateforme de stockage et de reconditionnement ainsi que des espaces de vente de type mathériauthèques ou autres seront envisagés.

Enjeux :	Augmenter le réemploi des matériaux
Action mise en œuvre sur :	Ensemble des territoires SMICTOM Sud Est 35 et SMICTOM Pays de Fougères
Public visé :	Entreprises et particuliers

Déroulement	2020-2021	Constitution d'un groupe de travail commun avec les territoires voisins pour le réemploi des matériaux et réunions régulières. Étude des gisements du BTP propices au réemploi sur chaque bassin économique (caractérisations en déchèteries, enquêtes auprès des entreprises du BTP ...).
	2022	Poursuite des réunions du groupe de travail. Lancement d'une étude d'aide à la décision pour la mise en place d'une plateforme de stockage, tri et acheminement vers des structures de vente de matériaux de seconde vie auprès des particuliers et entreprises. Communication auprès des cibles pour faire connaître le projet - Sensibilisation des acteurs potentiels - Identification (ou non) d'acteurs privés pour porter le projet.
	2022	Selon les résultats de l'étude : mise en place de la filière autonome (matériauthèque) ou redirection des matériaux réemploi sans transformation vers les «maisons du réemploi» et matériaux avec transformation vers des sites spécifiques TP de recyclage.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Coordinateur TER 2 territoires, interlocuteurs service dev éco et marchés publics des EPCI
-------------	--

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	Fougères			
	Coordinateur TER	AMO	acteurs TP locaux + les 2 architectes locaux	CRMA - CCI

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2020-2021	10 000 €	Etude gisement - communication
2022	20 000 €	AMO réduction réemploi déchets BTP formation et communication aux collectivités locales pour intégration dans la commande publique locale
2023	20 000 €	aide à la mise en œuvre du tri et transport de matériaux vers le réemploi

Coût financier total SMICTOM : 50 000 €

Objectifs et indicateurs

2020-2022	4 réunion du GT / an	Etudes réalisées
2023		tonnages annuels réemployés tonnages réparés tonnages démentelés
		impact social, fréquentation des sites, taux de satisfaction des usagers

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

LA CONSOMMATION RESPONSABLE

ACCOMPAGNER LA RESTAURATION À EMPORTER VERS LA CONSIGNE

8

Ressource concernée:	Fossile : plastiques
Référent de l'action :	Chargé d'animation TER
Partenaire associé :	Vitré Atout - Réseau consigne - Cuisine centrale Vitré - CRMA

Description de l'action:

Les emballages plastiques à usage unique sont prédominants dans le secteur de la restauration à emporter. Les restaurateurs sont conscients des impacts environnementaux et des obligations légales sur cette problématique. Un accompagnement sur de la communication à destination des clients de ces restaurants sera mise en place ainsi qu'un accompagnement sur la réduction de l'impact des emballages de la vente à emporter :

1. Ne pas distribuer automatiquement les sacs, couverts et serviettes
2. Communiquer pour sensibiliser la clientèle
3. Valoriser les clients qui s'engagent : contenants clients
4. Mettre à disposition des sacs et/ou contenants réutilisables
5. Mettre en place un système de consigne
6. Travailler sur les emballages des fournisseurs.

Cette action vise avant tout à réduire l'utilisation d'emballages à usage unique en favorisant l'utilisation de contenants réemployables.

Enjeux :	Limiter les contenants plastiques à usage unique
Action mise en œuvre sur :	Ensemble du territoire (sur candidatures)
Public visé :	Restaurateurs en vente à emporter et leurs clients

Déroulement	2019- 2020	Rencontre avec des restaurateurs de ce secteur et identification de leurs besoins et freins. Trouver des solutions à apporter. Accompagner les restaurateurs ayant manifesté leur intérêt pour l'action lors des premiers groupes de travail de novembre 2019.
	2021	Accompagner les établissements volontaires - sensibiliser les clients à l'utilisation de contenants réutilisables.
	2022	Retour d'expérience et étendre l'action
	2023	Retour d'expérience et bilan de l'action

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Chargé d'animation TER + Service com SMICTOM + interlocuteur DévECo EPCI + VP ou adjoint au commerce
-------------	--

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	Partenaire 1	partenaire 2	partenaire 3	partenaire 4
	VITRE ATOUT	Cuisine centrale Vitré	CRMA	traiteurs volontaires

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2020 à 2023	5 000 €	Communication de fond pendant 3 ans, sur l'intérêt de la consigne et des contenants réutilisables. Création d'un "label local"
2020 à 2023	5 000 €	Aide au financement de contenants réutilisables pour les partenaires (Vitré atout, cuisines centrales, traiteurs volontaires identifiés...)
Coût financier total SMICTOM : 10 000 €		

Objectifs et indicateurs

Nombre de commerçants (traiteurs) engagés	2 en 2020 puis 4 par an (soit 10 accompagnés en 3 ans)	
Nombre de cuisines centrales engagées :	1 en 2020 puis 1 par an (soit 3 accompagnées en 3 ans)	
Evolution du nombre de "parts" ou menus vendus ou livrés :	Avant	Après

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

LA CONSOMMATION RESPONSABLE

ACCOMPAGNER LA GRANDE DISTRIBUTION

9

Ressource concernée:	Fossile - Plastique
Référent de l'action :	Vivre à Argentré
Partenaire associé :	Chargé d'animation TER

Description de l'action:

Accompagner la grande distribution vers le réemploi et le développement des ventes de produits en vrac et au détail.
 Communication pour orienter les usagers vers ces rayons. Communication pour inciter les clients à venir avec leurs contenants.
 Action pilote auprès de l'Intermarché d'Argentré du Plessis par l'association Vivre à Argentré. Actions de sensibilisation des consommateurs.

Enjeux :	Limiter l'usage de contenants en plastique à usage unique et réduire le gaspillage alimentaire en privilégiant l'achat au juste besoin.
Action mise en œuvre sur :	Argentré du Plessis test (puis ensemble du territoire)
Public visé :	Consommateurs

Déroulement	fin 2020	Rencontre VAA (Vivre à Argentré) avec la direction d'Intermarché d'Argentré du Plessis. Définition des actions de sensibilisation acceptées.
	2021	Déroulement des actions de sensibilisation par Vivre à Argentré, en compagnie du SMICTOM SUD EST 35.
	2022	Bilan des actions avec ensemble des acteurs.
	2023	Choix d'un ou deux autres sites et mise en œuvre de l'action par VAA et le SMICTOM.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Chargé d'animation TER + service Comm SMICTOM + interlocuteur Service Env't EPCI + adjoint commerce Argentré
-------------	--

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2022	Partenaire 1	partenaire 2	partenaire 3	partenaire 4
	Vivre à Argentré	Intermarché		
2023			SUPER U Vitré ?	SUPER U Châteaubourg ?

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2020 à 2023	2 500 €	
	2 500 €	Comm associée, création d'un stand (kakemonos)
	2 500 €	
	5 000€	Aide à l'acquisition test d'un stérilisateur UV
Coût financier total SMICTOM : 12 500 €		

Objectifs et indicateurs

2021	Perception des usagers	Nombre d'usagers avec leurs contenants	Évolution des ventes au détail ou en vrac
2022			
2023			

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

BTP ET COMMANDE PUBLIQUE

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BATIMENT

10

Ressource concernée :	Minérale
Référent de l'action :	Coordonnateur TER
Partenaire associé :	Services urbanismes EPCI - Neotoa - Acteurs des travaux publics et du bâtiment

Description de l'action :

Le bâtiment est un secteur consommateur de ressources et gros producteur de déchets. Aussi deux chantiers pilotes seront mises en œuvre dans le programme d'actions Territoire Économe en Ressources. Ces chantiers pilotes auront pour objectifs de donner de la visibilité aux actions d'économie circulaire dans le secteur du bâtiment et d'encourager les acteurs du territoire à se pencher sur les sujets du développement durable dans le bâtiment. La mise en place de déchèteries dites «éphémères» ainsi que d'autres dispositifs seront notamment testés sur ces chantiers. En phase d'exploitation : tri des biodéchets, collecte sélective, conciergerie, etc...

Enjeux :	Donner de la visibilité aux actions d'économie circulaire dans le bâtiment
Action mise en œuvre sur :	2 chantiers pilotes sur le territoire
Public visé :	Acteurs du secteur du Bâtiment

Déroulement	2020	Identification de 2 chantiers témoins. Suite aux élections, et aux nouveaux projets de mandat. Définition des sites avec les EPCI.
	2021	Accompagnement en amont sur la rédaction des appels d'offres. Inscription de l'ensemble de la démarche et identification des contraintes ou innovations associées à la démarche. Accompagnement de la phase conception : intégration des outils quotidiens de l'économie circulaire pour la phase exploitation du bâtiment.
	2022	Accompagnement dans la phase démolition et construction : déchèterie éphémère / opération « Vide chantier » / rédaction des retours d'expériences.
	2023	Communication et formation des usagers du bâtiment par rapport à l'utilisation des outils mis en place pour la phase exploitation. Retour des performances constatées.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 | Coordinateur TER + service comm SMICTOM + Directeur SMICTOM + intercuteur service envt EPCI + VP urbanisme EPCI

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
	services Urba Vitré Co & Châteaugiron communauté	NEOTOA	Architectes	titulaires des lots du marché de travaux

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	Détail :
2021	2 500 €	coordinateur GT et communication aux entreprises
2022	20 000 €	participation déchèteries éphémères, filières, communication sur l'opération «vide entrepôt» et «vide chantier»
2023	2 500 €	communication sensibilisation formation nouveaux usagers du bâtiment

Coût financier total SMICTOM : 25 000 €

Objectifs et indicateurs

	perception maîtres ouvrage :	tonnages :	surcoût phase travaux :	perception usagers :
2020				
2021				
2022		tonnage valorisé, taux de réemploi	coûts des opérations de tri - recettes valorisation	
2023	enquête de satisfaction	tonnages collectés, évolution TEOM-i		enquête de satisfaction

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

INITIER ET ANIMER UNE DÉMARCHE D'EIT

11

Ressource concernée:	Diverses
Référent de l'action :	Services développement économique des EPCI
Partenaire associé :	SMICTOM SUD EST 35 - CRMA - CCI

Description de l'action:

Organiser des temps de rencontres inter-entreprises par zone et / ou par filière. Rencontres type «petits déjeuners de l'économie circulaire» (identification gisements - besoins - problématiques communes - synergies inter entreprises possibles) . Présentation du programme TPE-PME gagnantes sur tous les couts. Présentation des dispositifs d'accompagnement mis en place par la Région. Animation de petits déjeuners de l'économie circulaire sur les zones d'activités de Roche aux Fées Communautés / Vitré Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté, (lien PCAET / Eco circulaire / Offre des chambres consulaires / TER).

Enjeux :	Accompagner les acteurs économiques vers l'économie circulaire
Action mise en œuvre sur :	Ensemble du territoire
Public visé :	Entreprises du territoire

Déroulement	2020	Rencontre avec les services développement économique des EPCI et définition d'un "programme type" pour les petits déjeuners de l'économie circulaire (format / lieu ...).
	2021	Premiers petits déjeuners organisés (1 par EPCI).
	2022	Petits déjeuners organisés (1 par EPCI).
	2023	Petits déjeuners organisés (1 par EPCI).

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	interlocuteur Service dévt éco + Coordinateur TER + service Comm SMICTOM + VP Dévt éco EPCI
-------------	---

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	PCC	Rafcté	Vitré co	Chambres consulaires
	Service dev éco	Service dev éco	Service dev éco	Présence et intervention

Autres moyens alloués à l'action :

2021 à 2023	Financiers	Détail :
	2 700 €	Défraiement ou rémunération des intervenants ou formateur, collation, location de salle, communication
	2 700 €	
2 700 €		
Coût financier total SMICTOM : 8 100 €		

Objectifs et indicateurs

	Nombre d'entreprises présentes	Impact sur les entreprises :
2020	-	-
2021	10	
2022	10	Nombre de synergies mises en place
2023	10	Nombre de synergies mises en place

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CRÉER UNE BOUCLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LA ZA DU BOIS TEILLAY

12

Ressource concernée:	Diverses
Référent de l'action :	Responsable énergie et environnement + chargé de mission TEPOS + Roche aux Féec Cté
Partenaire associé :	Entreprises de la zone - SMICTOM - Syndicat d'énergie Ille et Vilaine - Cci - CMA - Ehop covoiturage - GRDF - ENEDIS - ADEME - Région

Description de l'action:

La Zone d'Activité du Bois de Teillay est la plus importante du territoire de Roche aux Fées communauté. Aux portes du territoire, elle constitue une vitrine. Cette zone regroupe des entreprises et industries aux activités diverses, dont les besoins en énergie, en ressources et la production de déchets sont variés. Par une connaissance précise des flux, des opportunités de production locale d'énergie et d'échanges / valorisation de matières, il est possible de rendre la zone plus autonome et plus vertueuse. La démarche souhaite aborder les points suivants :

Vecteurs gaz et carburant : la zone va accueillir une unité de méthanisation et une station carburants bio énergies dans les prochaines années.

Sur le vecteur de l'électricité.

Sur la thématique des déchets et des ressources. Elle doit accueillir également le Valoparc de Janzé en lieu et place de l'actuelle déchèterie qui fermera.

Enfin sur le transport et les déplacements.

Enjeux :	Accompagner les acteurs économiques vers l'économie circulaire
Action mise en œuvre sur :	Zone d'Activité du Bois Teillay
Public visé :	Entreprises de la Zone d'Activité

Déroulement	2020-2021	Accompagnement de Roche aux Fées Communauté pour intégrer l'économie circulaire globale au niveau de la ZA du Bois de Teillay. Travail avec l'ensemble des acteurs pour repenser la déchèterie du futur (Valoparc) en lien avec les activités de la zone et dans une démarche d'économie circulaire (avec la méthanisation, la station biocarburant, les activités économiques de la zone)
	2021-2022	Lancement et structuration
	2023	Suivi et consolidation

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Service dév éco Roche aux fées + Chargé d'animation TER + service Comm SMICTOM SUD EST 35 + directeur SMICTOM
-------------	---

Moyens humains partenaire(s) :

2020 à 2023	partenaire 1	partenaire 2	partenaire 3	partenaire 4
	Service dév éco Roche aux Fées	service Env't Roche Aux Fées		

Autres moyens alloués à l'action :

2020 à 2023	Financiers	détail :
	500 €	Communication, sensibilisation des acteurs et entreprises (déplacements, défraiments)
	500 €	Communication, sensibilisation des acteurs et entreprises, conception Valoparc du futur, porté sur l'économie circulaire locale
	200 000 €	Communication, sensibilisation des acteurs et entreprises. Construction valoparc. Surcoût par rapport au coût des derniers Valoparcs (800 000 €)
Coût financier total SMICTOM : 201 000 €		

Objectifs et indicateurs

	tonnages	consommations	perceptions :
2022		Données bilan énergies, matières et déplacements	
2023	taux de valorisation locale Valoparc	Données bilan énergies, matières et déplacements	Enquête auprès des entreprises de la ZA

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACCOMPAGNER LE CLUB D'ENTREPRISES CEPC

13

Ressource concernée:	Diverses
Référent de l'action :	Service dev éco PCC
Partenaire associé :	CEPC - SMICTOM

Description de l'action:

Accompagnement du Club d'Entreprises du Pays de Châteaugiron vers l'économie circulaire. Participation du SMICTOM au groupe de travail sur les déchets du club. Créer des temps d'animations sur les thématiques de l'économie circulaire. Etudier les possibilités avec le Club de synergies inter entreprises et de développement de micro-filières pour les déchets en petites quantités.

Enjeux :	Accompagner les entreprises vers l'économie circulaire
Action mise en œuvre sur :	Pays de Châteaugiron Communauté
Public visé :	Entreprises du Club

Déroulement	2019-2020	Rencontre avec le groupe de travail " déchets" du club d'entreprises. Définition de l'action et de l'accompagnement proposé avec service Dev éco.
	2021-2023	Mise en place de l'accompagnement

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	interlocuteur service dev éco PCC + Chargé d'animation TER + service comm SMICTOM + VP Dév Eco PCC			
Moyens humains partenaire(s) :				
	partenaire 1	partenaire 2	partenaire 3	partenaire 4
2020	Club CEPC			
2021 - 2023	Club CEPC	GT déchets : entreprise du club participantes	CMA et CCI	
Autres moyens alloués à l'action :				
	Financiers		détail :	
2021	2 700 €		Location de salle, communication , repas éventuels et intervention potentielle d'acteurs pour formations ou expertise technique	
2022	2 700 €			
2023	2 700 €			
Coût financier total SMICTOM : 8 100 €				

Objectifs et indicateurs

	Nombre d'entreprises présentes	
2021	5	
2022	7	Nombre de synergies mises en place
2023	10	Nombre de synergies mises en place

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

LES DÉCHETS ORGANIQUES : RÉDUCTION ET VALORISATION

ACCOMPAGNER LES GROS PRODUCTEURS PUBLICS DE BIODÉCHETS

14

Ressource concernée:	Biomasse
Référent de l'action :	Service environnement Roche aux Fées Communauté
Partenaire associé :	SAS CMV - GAEC Lamoureux - SMICTOM Sud Est 35

Description de l'action:

Au niveau de la restauration, un mobilier adapté et une sensibilisation des établissements publics pour une collecte des biodéchets par la société Gaec Lamoureux sera mise en place sur le territoire de la Roche aux fées. Animation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets.

Une analyse des besoins en tables de tri et mobiliers spécifiques sera menée pour déterminer les niveaux d'accompagnement nécessaire par Roche aux fées communauté. Cette action à destination des établissements publics du territoire de Roche aux Fées Communauté servira de point d'ancrage pour une éventuelle collecte des biodéchets par la société CMV.

Enjeux :	Valoriser les biodéchets des établissements publics par la filière agricole et sensibiliser les plus jeunes au gaspillage alimentaire et au tri des biodéchets.
Action mise en œuvre sur :	Roche aux Fées Communauté
Public visé :	Etablissements publics Roche aux Fées Communauté

Déroulement	fin 2020	Définition du plan d'action et des établissements publics cibles.
	2021	Démarchage, sensibilisation, accompagnement au changement. Distribution équipement et démarrage de la prestation.
	2022	Accompagnement et bilan des premiers mois.
	2023	Pérennisation de la prestation. Sensibilisation et démarchage auprès des autres producteurs situés sur le trajet.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023	Service envt Roche aux fées + VP environnement roche aux fées + adjoints jeunesse + chargé d'animation TER
-------------	--

Moyens humains partenaire(s) :

	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
2020	Rafcté			
2021 - 2022	Rafcté	CMV	GAEC Lamoureux	
2023	Rafcté	CMV	GAEC Lamoureux	unions commerçants....

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2020	500 €	défraiement, déplacements
2021	5 000 €	formation sur la gestion et réduction des biodéchets, et la lutte contre le gaspillage alimentaire
2022	500 €	défraiement, déplacements
2023	5 000 €	formation sur la gestion et réduction des biodéchets, et la lutte contre le gaspillage alimentaire

Coût financier total SMICTOM : 11 000 €

Objectifs et indicateurs

	tonnages	nombre GPO publics	autres établissements :
2021	évolution du tonnage total par établissement	5	
2022		7	
2023		7	10

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

LES DÉCHETS ORGANIQUES : RÉDUCTION ET VALORISATION

RÉDUIRE ET VALORISER LOCALEMENT LES DÉCHETS VERTS

15

Ressource concernée:	Biomasse
Référent de l'action :	Chargé d'animation TER
Partenaire associé :	Unités de méthanisation

Description de l'action:

Beaucoup de tontes de pelouses se retrouvent dans les déchèteries or ces déchets pourraient être valorisés par la filière agricole. Afin de conserver leur pouvoir méthanogène les tontes de pelouses doivent être amenées rapidement au méthaniseur et sans être souillées par d'autres déchets. Ces contraintes limitent les possibilités en déchèteries. Les professionnels paysagistes ainsi que les communes à proximité immédiate d'un méthaniseur pourraient alors y déposer directement leurs tontes via un partenariat avec l'installation. Action accompagnée de formation pour les professionnels et les communes sur le jardinage zéro déchet. Préconisation urbanisme essence à croissance lente.

Enjeux :

Détourner les tontes de pelouses des déchèteries pour les valoriser en méthanisation. Réduire et détourner les pelouses des paysagistes vers la méthanisation, détourner les résidus végétaux de marchés (fuits et légumes perdus) vers la méthanisation locale.

Action mise en œuvre sur :

Ensemble du territoire

Public visé :

Services techniques des communes et professionnels paysagistes

Déroulement	sept- 2020	2021	2022	2023
	Rencontre avec les propriétaires d'installation de méthanisation : intérêt pour récupérer les tontes et étude d'une convention pour déposer des pelouses directement sur l'installation.	Contact avec les entreprises et communes à proximité immédiate d'une installation de méthanisation intéressées pour récupérer les tontes.	Suivi de l'action auprès des propriétaires d'installation.	Suivi de l'action auprès des propriétaires d'installation.

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 Chargé d'animation TER + service comm SMICTOM + interlocuteur service envt EPCI + adjoint travaux/régie ou maires

Moyens humains partenaire(s) :

	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
2020				
2021	propriétaires de méthaniseur	direction des Services des communes ciblées	Paysagistes implantés dans les communes ciblées	
2022				
2023				

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2020	500 €	déplacements, défraiements.
2021	500 €	
2022	500 €	Déplacements, défraiements intervention et sensibilisation par les propriétaires d'unités de méthanisation
2023	500 €	
Coût financier total SMICTOM : 2000 €		

Objectifs et indicateurs

	tonnages	déplacements :	perception
2021	Impact actions de réduction des déchets verts	Identification des tonnages avant mise en œuvres d'actions	
2022			
2023		Évolution tonnage après	Nombre de rotations vers les méthaniseurs
			Perception qualité des entrants

TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

VALORISER LES INITIATIVES LOCALES

ACCOMPAGNER LES PROJETS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

16

Ressource concernée:	Diverses
Référent de l'action :	Coordinateur TER
Partenaire associé :	CMA - CCI - espaces co-working locaux

Description de l'action:

Des initiatives locales en faveur de l'économie circulaire émergent sur les territoires. Afin de les valoriser et de les accompagner un appel à manifestation d'intérêt sera émis par le SMICTOM chaque année.

Ce projet sera ouvert à toutes structures ayant un projet sur le territoire associations, entreprises, start up, afin de faire émerger des actions en faveur de l'économie circulaire.

Enjeux :	Valoriser les initiatives locales
Action mise en œuvre sur :	Ensemble du territoire
Public visé :	Associations/ Start Up / Entreprises / particuliers

Déroulement	2020	Définir une grille de subvention / Novembre 2020 lancer l'AMI
	2021	Financement de projets d'économie circulaire pour le territoire (réduction du jetable, développement filière locale de valorisation, développement de matériaux durables ou naturels, actions de sensibilisation communication....etc).
	2022	
	2023	

Moyens humains au sein du SMICTOM / Collectivités :

2020 à 2023 | coordonnateur TER + service Comm SMICTOM + interlocuteur service dév éco EPCI + services comm EPCI en relais

Moyens humains partenaire(s) :

	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
2020 à 2023	Dév éco des EPCI	CMA - CCI	réseaux associatifs	espaces co-working locaux

Autres moyens alloués à l'action :

	Financiers	détail :
2021	5 000 €	Enveloppe fortement liée à l'intérêt des dossiers proposés
2022	10 000 €	
2023	15 000 €	
Coût financier total SMICTOM : 30 000 €		

Objectifs et indicateurs

	tonnages
2021 à 2023	Définition d'indicateurs par projet pour mesurer l'évitement direct ou indirect

Retour d'expérience : EHPAD de Retiers – échange téléphonique

2018 : mise en place de la collecte pour la valorisation par méthanisation

Collecte une fois par semaine

2 petites poubelles de 150L plutôt qu'une grosse car plus facile à déplacer : un coût supplémentaire car désinfection de 2 bacs au lieu d'1

Les restes d'assiettes sont versés dans les bioeaux sur un chariot à roulettes

→ Ils ont investi dans des aménagements adaptés

Référente du projet : Claire Ribanneau a mis en place un groupe de travail avec son équipe

→ Un représentant volontaire de chaque service (ménage, cuisine, soignant...)

→ Sur une cinquantaine d'actions (sensi gaspillage du pain, création d'une charte écoresponsable, fontaine à eau, collecte papier...)

→ Fréquence de réunion : les 3 premiers mois 1 fois par mois puis 1 à 2 fois par an

Beaucoup de communication auprès des équipes : mails, réunions...

Communication auprès des résidents : - journal des résidents, visite méthaniseur...

Retour d'expérience : EHPAD Châteaugiron

Claire Ribanneau est à l'initiative de la démarche sur l'EHPAD de Retiers mais pas sur celui-ci

Questions à poser durant la visite :

- Qu'est-ce qui vous a facilité la mise en place de la démarche ?
- Quels éléments ont été indispensables pour que cela fonctionne ?

Visite EHPAD – le 04 mai 2021

Action pour limiter le gaspillage du pain

Ils ont mis en place un gâchi-mètre à pain pendant une semaine puis ils ont étalé tout ce pain sur une table pour montrer aux agents et aux résidents. Suite à cette sensibilisation, ils ont changé la distribution du pain. Avant, sur chaque table est mis à disposition une corbeille de pain maintenant, le pain est distribué par les agents. Grâce à l'implication des résidents dans la démarche, ils ont bien reçu le fait de ne plus avoir de pain à volonté sur la table mais là ils doivent en demander aux personnels.

Pour mettre en place la démarche

Lors de la réunion annuelle sur la qualité, Mme Ribanneau, a expliqué le projet et a lancé un appel à candidature durant cette réunion. Ensuite, elle a mis sur un tableau d'affichage une feuille d'inscription et une feuille pour écrire ses idées pour ceux qui ne souhaitent ou peuvent pas s'engager. 9 personnes se sont portées volontaire sur une diversité de service (ménage, animation, soin, lingerie...) Ils se sont ensuite réunis 4 fois sur les 4 premiers mois, sur leur temps de travail (ils se détachent de leur mission en s'arrangeant avec leurs collègues). Ils sont maintenant à 1 réunion par an. La 1^{ère} réunion (2h00) s'est déroulée en brainstorming d'idées par thème en petits groupes puis ils ont fait une mise en commun.

Implication des résidents dans la démarche

Un groupe de parole a été mené sur le thème du développement durable auprès des résidents volontaire en recueillant leurs représentations sur le gaspillage alimentaire, l'environnement, le tri des déchets, les énergies... Grâce à ce temps d'échange, ils ont pu comprendre les futurs changements en faveur du développement durable.

Action réduction des déchets plastiques

Ils ont remplacé les bouteilles d'eau Cristaline par une fontaine à eau avec des pichet ainsi que les grosses bombonnes d'eau. Pour cela, ils ont impliqué un résident qui remplit les carafes d'eau et les mets ensuite sur les tables. Avant ça, Mme Ribanneau a mis des affiches pour prévenir du changement et le jour même, elle a fait une annonce au micro le midi. Un changement qui a été plutôt bien reçu de la part des résidents et des agents.

Mise en place du tri pour la méthanisation

Mme Ribanneau a accompagné au changement les agents qui sont chargés de desservir les plats les deux premiers jours du changement. Le changement a été bien accepté et intégré par les équipes. Les biodéchets sont mis dans des seaux (de récupération : moutarde, fromage blanc...) puis apporté à la plonge qui a été aménagée pour rendre le tri au plus simple. Un trou a été fait pour mettre les biodéchets dans un seau sous la table de plonge qui est lui-même sur un chariot à roulettes. Ce changement a été annoncé par mail à tout le monde et par oral.